

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 58

12 janvier 2011

SOMMAIRE

Absolut Finance S.A.	2738	Cadbury Holding S.A.	2767
Altor 2003 S.à r.l.	2742	Cafinalux S.A., SPF	2767
Auditorium Investments 1 S.à r.l.	2772	Callas Dudelage S.A.	2767
Auditorium Investments 2 S.à r.l.	2764	Canadian Inter-Trust Equities S.à r.l.	2767
Auditorium Investments 3 S.à r.l.	2769	CastelVecchio	2763
Auditorium Investments 4 S.à r.l.	2775	CastelVecchio	2763
Babcock & Brown Property Partner 5 S.à r.l.	2741	Castle Finance S.à r.l.	2778
Babcock & Brown Property Partner 5 S.à r.l.	2741	CBA Investment	2768
Babcock & Brown Property Partner 5 S.à r.l.	2741	CBM Investment S.A.	2768
Babcock & Brown Property Partner 5 S.à r.l.	2742	Cebarre Holding S.A.	2768
Baldita Holding S.A.	2738	Celtos S.A.	2764
Baluiki S.A.	2740	Ceria Finance S.A.	2768
Banaudi International Holding S.A.	2778	C&F Participations S.A.	2762
Bandolux S.à r.l.	2740	Chandi Investment S.A.	2762
BCS, Business Consulting Services	2740	Chephar S.A.	2771
BCS, Business Consulting Services	2740	Cinnamon Winds S.A.	2778
Betam International S.A.	2740	Clux S.A.	2767
Betina Investment S.A., SPF	2741	CMT Nordic International S.à r.l.	2771
BGP Property Partner 5 S.à r.l.	2741	Colossale S.à r.l.	2771
BGP Property Partner 5 S.à r.l.	2741	Comod	2772
BGP Property Partner 5 S.à r.l.	2742	Compagnie d'Investissements Industriels S.A.	2775
BGP Property Partner 5 S.à r.l.	2741	Compagnie d'Investissements Industriels S.A.	2775
Black & Decker International Finance 3 Limited	2768	Compagnie d'Investissements Industriels S.A.	2775
Black & Decker Luxembourg S.à r.l.	2772	Compagnie Financière Européenne S.A. SPF	2763
BlackDog S.à r.l.	2774	Contour Invest S.A.	2763
Borali Financial Investments Sarl	2742	Crosscheck (Luxembourg) S.A.	2763
Brasserie A Capital S.à r.l.	2742	Ernster Concorde S.à r.l.	2783
British Sky Broadcasting S.A.	2779	Eurodesign S.A.	2784
Cabalon Investments Holding S.A.	2779	Evans Investments Holding S.A.	2784
Cadbury Holding S.A.	2764	Flandrin Investissements S.A.	2784
Cadbury Holding S.A.	2764	Vitol Holding II S.A.	2784

Baldita Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 32.639.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BALDITA HOLDING S.A.

FIN-CONTROLE S.A.

Signatures

Liquidateur

Référence de publication: 2010166119/13.

(100192627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Absolut Finance S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 125.925.

In the year two thousand and ten, on the eighth day of October.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg

There appeared:

The company "STICHTING ABSOLUT FINANCE", incorporated under the law of The Netherlands, having its registered office at Herengracht 450, 1017 CA Amsterdam, The Netherlands,

here represented by Ms. Caroline COZIER, executive assistant, with professional address at 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

-That "STICHTING ABSOLUT FINANCE" is the owner of 310 shares of the company "Absolut Finance S.A.", having its registered office at 2, boulevard Konrad Adenauer, L1115 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under section B number 125.925 incorporated by a notarial deed on the 8th of March 2007, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C of the 6th of June, 2007, number 1069

-That the Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

In compliance with the Law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended, the Shareholder decides to dissolve the Company and to start liquidation proceedings.

Second resolution

The Shareholder decides to appoint Katlego 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée, having its registered office at 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, R.C.S Luxembourg B 127 972, as liquidator.

The liquidator has the broadest powers foreseen by articles 144-148 bis of the law on commercial companies. He may execute all acts foreseen by article 145 without the authorization of the general meeting whenever it is requested.

The liquidator is dispensed to draw up an inventory and he may refer to the books of the company.

He may, under his own liability, delegate for special operations to one or more proxyholders such capacities and for such period he may determine.

Third resolution

The Shareholder decides to grant full discharge to the members of the board of directors for the exercise of their mandates until this day.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand Euro (EUR 1,000.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states that on the request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and on request of the same appearing party and in the event of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

Suit la version française du texte qui précède

En l'an deux mil dix, le huit octobre.

Par-devant, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La fondation "STICHTING ABSOLUT FINANCE", constituée sous la législation des Pays-Bas, ayant son siège social au Herengracht 450, 1017 CA Amsterdam, Pays-Bas,

ici représentée par Mademoiselle Caroline COZIER, executive assistante, avec adresse professionnelle au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, dûment représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

- Que "STICHTING ABSOLUT FINANCE", précitée déclare détenir 310 actions de la société "Absolut Finance S.A." avec siège social au 2 boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B numéro 125.925 constituée suivant acte notarié en date du 8 mars 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1069 du 6 juin 2007,

- Que l'Actionnaire a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, l'actionnaire décide de la dissolution anticipée de la Société et de sa mise en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'actionnaire décide de nommer liquidateur Katlego 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 127 972.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera..

Troisième résolution

L'actionnaire décide de donner décharge pleine et entière aux membres du conseil d'administration de la Société pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, de quelque nature qu'ils soient, incombant à la société à raison du présent acte, sont estimés à mille Euros (EUR 1.000,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la demande de la comparante représenté comme dit ci-avant, le présent acte est écrit en anglais, suivi d'une version en langue française. A la demande de cette même comparante, il est déclaré qu'en cas de désaccord entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. COZIER, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 12 octobre 2010. Relation: LAC/2010/44652. Reçu douze euros (12.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 25 octobre 2010.

Référence de publication: 2010160133/94.

(100184904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2010.

Baluiki S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 53.137.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010166120/12.

(100192959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Bandolux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5426 Greiveldange, 12A, A Benzelt.

R.C.S. Luxembourg B 83.129.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2010166121/11.

(100192756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

BCS, Business Consulting Services, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 117, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 116.142.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le mandataire

Référence de publication: 2010166123/10.

(100192516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

BCS, Business Consulting Services, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 116.142.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le mandataire

Référence de publication: 2010166124/10.

(100192517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Betam International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 34.854.

Le bilan de la société au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
Pour la société
Un mandataire

Référence de publication: 2010166128/12.

(100192511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Betina Investment S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 116.751.

Les comptes annuels au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010166129/10.

(100193200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

**BGP Property Partner 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Babcock & Brown Property Partner 5 S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 120.184.

Les comptes annuels au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010166130/11.

(100192635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

**BGP Property Partner 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Babcock & Brown Property Partner 5 S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 120.184.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010166131/11.

(100192636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

**BGP Property Partner 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Babcock & Brown Property Partner 5 S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 120.184.

Les comptes annuels au 30 juin 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010166132/11.

(100192637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

**BGP Property Partner 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Babcock & Brown Property Partner 5 S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 120.184.

Les comptes annuels au 30 juin 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010166133/11.

(100192638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Borali Financial Investments Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.000,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 154.560.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 décembre 2010.

Référence de publication: 2010166137/11.

(100193135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Brasserie A Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 50, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 58.203.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2010166139/14.

(100192177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Altor 2003 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: SEK 12.334.960,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 155.854.

In the year two thousand and ten, on the twenty-second of November,
before us Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Altor 2003 GP Limited, a company duly incorporated and organised under the laws of Jersey, registered with the Jersey Financial Services Commission Companies Registry under the number 84811, having its registered address at 11-15 Seaton Place, St Helier Jersey, The Channel Islands, in its capacity as general partner of Altor 2003 Fund (the "Shareholder"),

Hereby represented by Mlle Dalia Ziukaite, administrator, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 22 November 2010.

The said proxy will remain annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of Altor 2003 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), having its registered office at 9A, Parc D'Activité Syrdall, L - 5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies and incorporated

following a deed of Maître Gerard LECUIT, notary residing in Luxembourg, of 27 September 2010 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have not yet been amended.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 To change the currency of the subscribed capital of the Company from euro into SEK by applying the exchange rate EUR 1 = 9.3573

2 To convert the existing subscribed capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) into one hundred and sixteen thousand nine hundred and sixty-six Swedish krona (SEK 116,966) with the zero point twenty five Swedish Krona (SEK 0.25) remaining to be placed in a special reserve account of the Company.

3 To change the nominal value of the shares from twenty five euro (EUR 25) to one Swedish Krona (SEK 1.00).

4 To re-qualify the existing twelve thousand five hundred (12,500) shares into one hundred sixteen thousand nine hundred and sixty-six shares (116,966) as a consequence of the decisions taken under items 2) and 3) of this agenda.

5 To create ten (10) classes of shares, namely the class A ordinary shares (the "Class A Ordinary Shares"), the class B ordinary shares (the "Class B Ordinary Shares"), the class C ordinary shares (the "Class C Ordinary Shares"), the class D ordinary shares (the "Class D Ordinary Shares"), the class E ordinary shares (the "Class E Ordinary Shares"), the class F ordinary shares (the "Class F Ordinary Shares"), the class G ordinary shares (the "Class G Ordinary Shares"), the class H ordinary shares (the "Class H Ordinary Shares"), the class I ordinary shares (the "Class I Ordinary Shares") and the class J ordinary shares (the "Class J Ordinary Shares") in addition to the existing shares.

6 To convert the one hundred and sixteen thousand nine hundred and sixty-six (116,966) existing shares into eleven thousand six hundred and ninety-six (11,696) Class A Ordinary Shares, eleven thousand six hundred and ninety-six (11,696) Class B Ordinary Shares, eleven thousand six hundred and ninety-six (11,696) Class C Ordinary Shares, eleven thousand six hundred and ninety-six (11,696) Class D Ordinary Shares, eleven thousand six hundred and ninety-six (11,696) Class E Ordinary Shares, eleven thousand six hundred and ninety-six (11,696) Class F Ordinary Shares, eleven thousand six hundred and ninety-six (11,696) Class G Ordinary Shares, eleven thousand six hundred and ninety-six (11,696) Class H Ordinary Shares, eleven thousand six hundred and ninety-six (11,696) Class I Ordinary Shares and eleven thousand six hundred and ninety-six (11,696) Class J Ordinary Shares, with the six Swedish Krona (SEK 6.00) remaining from the rounding process for each class of shares to be placed in a special reserve account of the company.

7 To increase the capital by an amount of one billion two hundred and twenty-one million eight hundred and one thousand and seventy-five Swedish Krona (SEK 1,221,801,075) consisting of share capital in the amount of twelve million two hundred and eighteen thousand Swedish Krona (SEK 12,218,000) plus a share premium of one billion two hundred and nine million five hundred and eighty three thousand and seventy-five Swedish Krona (SEK 1,209,583,075) so as to raise it from its current amount of one hundred and sixteen thousand nine hundred and sixty-six Swedish Krona (SEK 116,966) to one billion two hundred and twenty-one million nine hundred and eighteen thousand and forty-one Swedish Krona (SEK 1,221,918,041).

8 To issue one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class A Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class B Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class C Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class D Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class E Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class F Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class G Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class H Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class I Ordinary Shares and one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class J Ordinary Shares, with a nominal value of one Swedish Krona (SEK 1.00) each, having the rights and privileges as stated in the articles of association of the Company as amended and restated.

9 To accept the subscription for these newly issued one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class A Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class B Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class C Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class D Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class E Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class F Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class G Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class H Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class I Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class J Ordinary Shares by the Shareholder and to accept payment in full of each such new share together with a share premium of one hundred and twenty million nine hundred and fifty-eight thousand three hundred and seven point fifty Swedish Krona (SEK 120,958,307.50) for the aggregate amount of one billion two hundred and nine million five hundred and eighty-

three thousand and seventy-five Swedish Krona (SEK 1,209,583,075) by a contribution in kind consisting of 21,720,908 shares of BYGGmax Group AB.

10 To set the amount of the Company's subscribed capital at twelve million three hundred and thirty-four thousand nine hundred and sixty Swedish Krona (SEK 12,334,960) represented by one million two hundred and thirty-three thousand four hundred and ninety-six (1,233,496) Class A Ordinary Shares, one million two hundred and thirty-three thousand four hundred and ninety-six (1,233,496) Class B Ordinary Shares, one million two hundred and thirty-three thousand four hundred and ninety-six (1,233,496) Class C Ordinary Shares, one million two hundred and thirty-three thousand four hundred and ninety-six (1,233,496) Class D Ordinary Shares, one million two hundred and thirty-three thousand four hundred and ninety-six (1,233,496) Class E Ordinary Shares, one million two hundred and thirty-three thousand four hundred and ninety-six (1,233,496) Class F Ordinary Shares, one million two hundred and thirty-three thousand four hundred and ninety-six (1,233,496) Class G Ordinary Shares, one million two hundred and thirty-three thousand four hundred and ninety-six (1,233,496) Class H Ordinary Shares, one million two hundred and thirty-three thousand four hundred and ninety-six (1,233,496) Class I Ordinary Shares and one million two hundred and thirty-three thousand four hundred and ninety-six (1,233,496) Class J Ordinary Shares, each with a nominal value of one Swedish Krona (SEK 1).

11 To amend and restate the articles of association of the Company to notably (i) reflect the foregoing resolutions and (ii) determine the rights attached to each class of shares.

12 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolves to change the currency of the subscribed capital of the Company from euro into Swedish Krona by applying the exchange rate EUR 1 = SEK 9.3573.

Second resolution

The Shareholder consequently resolves to convert of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) into one hundred and sixteen thousand nine hundred and sixty-six Swedish krona (SEK 116,966) with the zero point twenty five Swedish Krona (SEK 0.25) remaining to be placed in a special reserve account of the Company.

Third resolution

The Shareholder resolved to change the nominal value of the shares from twenty five euro (EUR 25) to one Swedish Krona (SEK 1.00).

Fourth resolution

The Shareholder resolved to re-qualify the existing twelve thousand five hundred (12,500) shares into one hundred sixteen thousand nine hundred and sixty-six shares (116,966) as a consequence of the foregoing resolutions.

Fifth resolution

The Shareholder resolves to create ten (10) classes of shares, namely the Class A Ordinary Shares, the Class B Ordinary Shares, the Class C Ordinary Shares, the Class D Ordinary Shares, the Class E Ordinary Shares, the Class F Ordinary Shares, the Class G Ordinary Shares, the Class H Ordinary Shares, the Class I Ordinary Shares and the Class J Ordinary Shares in addition to the existing shares.

Sixth resolution

The Shareholder resolves to convert the one hundred and sixteen thousand nine hundred and sixty-six (116,966) existing shares into eleven thousand six hundred and ninety-six (11,696) Class A Ordinary Shares, eleven thousand six hundred and ninety-six (11,696) Class B Ordinary Shares, eleven thousand six hundred and ninety-six (11,696) Class C Ordinary Shares, eleven thousand six hundred and ninety-six (11,696) Class D Ordinary Shares, eleven thousand six hundred and ninety-six (11,696) Class E Ordinary Shares, eleven thousand six hundred and ninety-six (11,696) Class F Ordinary Shares, eleven thousand six hundred and ninety-six (11,696) Class G Ordinary Shares, eleven thousand six hundred and ninety-six (11,696) Class H Ordinary Shares, eleven thousand six hundred and ninety-six (11,696) Class I Ordinary Shares and eleven thousand six hundred and ninety-six (11,696) Class J Ordinary Shares, with the six Swedish Krona (SEK 6.00) remaining from the rounding process for each class of shares to be placed in a special reserve account of the company.

Seventh resolution

The Shareholder resolves to increase the capital by an amount of twelve million two hundred and eighteen thousand Swedish Krona (SEK 12,218,000) so as to raise it from its current amount of one hundred and sixteen thousand nine hundred and sixty-six Swedish Krona (SEK 116,966) to twelve million three hundred and thirty-four thousand nine hundred and sixty Swedish Krona (SEK 12,334,960) together with a share premium of one billion two hundred and nine million five hundred and eighty three thousand and seventy-five Swedish Krona (SEK 1,209,583,075)

Eight resolution

The Shareholder resolves to issue one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class A Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class B Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class C Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class D Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class E Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class F Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class G Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class H Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class I Ordinary Shares and one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class J Ordinary Shares, with a nominal value of one Swedish Krona (SEK 1.00) each, having the rights and privileges as stated in the articles of association of the Company as amended and restated.

Subscription - Payment

Thereupon appeared Altor 2003 GP Limited, a company duly incorporated and organised under the laws of Jersey, registered with the Jersey Financial Services Commission Companies Registry under the number 84811, having its registered address at 11-15 Seaton Place, St Helier Jersey, The Channel Islands, in its capacity as general partner of Altor 2003 Fund (the "Subscriber"), represented by Ms Dalia Ziukaite, prenamed, by virtue of a proxy given on 22 November, 2010, in Jersey, which proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Subscriber declares to subscribe for one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class A Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class B Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class C Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class D Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class E Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class F Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class G Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class H Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class I Ordinary Shares, one million two hundred and twenty-one thousand eight hundred (1,221,800) Class J Ordinary Shares, together with a share premium aggregate amount of one billion two hundred and nine million five hundred and eighty-three thousand seventy-five Swedish Krona (SEK 1,209,583,075) to be equally divided between and attached to each class of shares.

The new shares thus subscribed are paid in by a contribution in kind consisting of 21,720,908 shares of BYGGmax Group AB, a company duly incorporated and organises under the laws of Sweden, with its address at Armegatan 40, Solna, 171 06, Sweden (the "Contribution in kind").

The Contribution in kind is valued at SEK 1,221,801,075 (one billion two hundred and twenty-one million eight hundred and one thousand seventy-five Swedish Krona) whereof SEK 12,218,000 (twelve million two hundred and eighteen thousand Swedish Krona) are allocated to the share capital and SEK 1,209,583,075 (one billion two hundred and nine million five hundred and eighty-three thousand seventy-five Swedish Krona) are allocated to the share premium.

A valuation certificate will remain attached to the present deed.

Thereupon, the newly issued shares have been allotted to the Shareholder as described above.

Ninth resolution

The Shareholder resolves to set the amount of the Company's subscribed capital at twelve million three hundred and thirty-four thousand nine hundred and sixty Swedish Krona (SEK 12,334,960) represented by one million two hundred and thirty-three thousand four hundred and ninety-six (1,233,496) Class A Ordinary Shares, one million two hundred and thirty-three thousand four hundred and ninety-six (1,233,496) Class B Ordinary Shares, one million two hundred and thirty-three thousand four hundred and ninety-six (1,233,496) Class C Ordinary Shares, one million two hundred and thirty-three thousand four hundred and ninety-six (1,233,496) Class D Ordinary Shares, one million two hundred and thirty-three thousand four hundred and ninety-six (1,233,496) Class E Ordinary Shares, one million two hundred and thirty-three thousand four hundred and ninety-six (1,233,496) Class F Ordinary Shares, one million two hundred and thirty-three thousand four hundred and ninety-six (1,233,496) Class G Ordinary Shares, one million two hundred and thirty-three thousand four hundred and ninety-six (1,233,496) Class H Ordinary Shares, one million two hundred and thirty-three thousand four hundred and ninety-six (1,233,496) Class I Ordinary Shares and one million two hundred and thirty-three thousand four hundred and ninety-six (1,233,496) Class J Ordinary Shares, each with a nominal value of one Swedish Krona (SEK 1).

Tenth resolution

In view of the above, the Shareholder resolves to amend and restate the articles of association of the Company to notably (i) reflect the foregoing resolutions and (ii) determine the rights attached to each class of shares, which shall read as follows:

Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Name. There is hereby established a société à responsabilité limitée (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the "Laws") and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company may be composed of one single shareholder, owner of all the shares, or several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders.

The Company will exist under the name of "Altor 2003 S.à r.l.".

Art. 2. Registered Office. The Company will have its registered office in Munsbach.

The registered office may be transferred to any other place within the municipality of Munsbach by a resolution of the Manager(s).

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Manager(s).

In the event that, in the view of the Manager(s), extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Manager(s).

Art. 3. Object. The object of the Company is the acquisition, holding and disposal of interests in Luxembourg and/or in foreign companies and undertakings, as well as the administration, development and management of such interests.

The Company may provide loans and financing in any other kind or form or grant guarantees or security in any other kind or form, in favour of the companies and undertakings forming part of the group of which the Company is a member.

The Company may also invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes or any other debt instruments as well as warrants or other share subscription rights.

In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any time by a resolution of the shareholder(s), voting with the quorum and majority rules set by the Laws or by the Articles of Incorporation, as the case may be pursuant to article 29 of the Articles of Incorporation.

Chapter II. Capital, Shares

Art. 5. Corporate capital. The issued capital of the Company is set at twelve million three hundred and thirty-four thousand nine hundred and sixty Swedish Krona (SEK 12,334,960) represented by one million two hundred and thirty-three thousand four hundred and ninety-six (1,233,496) Class A Ordinary Shares (the "Class A Ordinary Shares"), one million two hundred and thirty-three thousand four hundred and ninety-six (1,233,496) Class B Ordinary Shares (the "Class B Ordinary Shares"), one million two hundred and thirty-three thousand four hundred and ninety-six (1,233,496) Class C Ordinary Shares (the "Class C Ordinary Shares"), one million two hundred and thirty-three thousand four hundred and ninety-six (1,233,496) Class D Ordinary Shares (the "Class D Ordinary Shares"), one million two hundred and thirty-three thousand four hundred and ninety-six (1,233,496) Class E Ordinary Shares (the "Class E Ordinary Shares"), one million two hundred and thirty-three thousand four hundred and ninety-six (1,233,496) Class F Ordinary Shares (the "Class F Ordinary Shares"), one million two hundred and thirty-three thousand four hundred and ninety-six (1,233,496) Class G Ordinary Shares (the "Class G Ordinary Shares"), one million two hundred and thirty-three thousand four hundred and ninety-six (1,233,496) Class H Ordinary Shares (the "Class H Ordinary Shares"), one million two hundred and thirty-three thousand four hundred and ninety-six (1,233,496) Class I Ordinary Shares (the "Class I Ordinary Shares"), and one million two hundred and thirty-three thousand four hundred and ninety-six (1,233,496) Class J Ordinary Shares (the "Class J Ordinary Shares") (collectively referred to as the "Classes of Ordinary Shares" or the "Shares"), each with a nominal value of one Swedish Krona (SEK 1), all of which are fully paid up.

The rights and obligations attached to the Shares of each class shall be provided for by the Articles of Incorporation and by the Laws.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 6. Shares. Each share of whatever class is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not.

When the Company is composed of a single shareholder, the single shareholder may freely transfer its shares.

When the Company is composed of several shareholders, the shares may be transferred freely amongst shareholders but the shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of shareholders representing at least three quarters (3/4) of the capital.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a private contract. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and of the resolutions validly adopted by the shareholder(s).

Art. 7. Increase and Reduction of Capital, Repurchase of own Shares. The issued capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the shareholder(s) adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

The Company may acquire its own Shares. The acquisition shall be made in compliance with the conditions and limits established by the Law and by these Articles of Incorporation and in due consideration of any shareholders agreement entered into between the shareholders of the Company from time to time.

The Company may consequently acquire all (but, for the avoidance of doubt, not part) of the Shares of a given Class of Ordinary Shares, (i) whenever the Board of Managers considers this to be appropriate, and (ii) in view of their immediate cancellation.

The price at which the relevant Class of Ordinary Share shall be purchased is calculated by reference to the Distribution Amounts attaching to the relevant Class of Ordinary Shares to be repurchased by application of the waterfall provisions set out in article 28 of these Articles of Incorporation, and shall, in addition to the Distribution Amounts, include the aggregate nominal value of the relevant repurchased and cancelled Class of Ordinary Shares.

Art. 8. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder. The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the shareholder(s) does not put the Company into liquidation.

Chapter III. Managers, Auditors

Art. 9. Managers. The Company shall be managed by one or several managers who need not be shareholders themselves (the "Manager(s)").

If two (2) Managers are appointed, they shall jointly manage the Company.

If more than two (2) Managers are appointed, they shall form a board of managers (the "Board of Managers").

The Managers will be appointed by the shareholder(s), who will determine their number and the duration of their mandate. The Managers are eligible for re-appointment and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholder(s).

The shareholder(s) may decide to qualify the appointed Managers as class A Managers (the "Class A Managers") or class B Managers (the "Class B Managers").

The shareholder(s) shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

Art. 10. Powers of the Managers. The Managers are vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object.

All powers not expressly reserved by the Articles of Incorporation or by the Laws to the general meeting of shareholder(s) or to the auditor(s) are in the competence of the Managers.

Art. 11. Delegation of Powers - Representation of the Company. The Manager(s) may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees chosen by them.

The Company will be bound towards third parties by the individual signature of the sole Manager or by the joint signatures of any two Manager(s) if more than one Manager has been appointed.

However, if the shareholder(s) have qualified the Managers as Class A Managers or Class B Managers, the Company will only be bound towards third parties by the joint signatures of one Class A Manager and one Class B Manager.

The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or sole signature of any person to whom special power has been delegated by the Manager(s), but only within the limits of such special power.

Art. 12. Meetings of the Board of Managers. In case a Board of Managers is formed, the following rules shall apply:

The Board of Managers may appoint from among its members a chairman (the "Chairman"). It may also appoint a secretary, who need not be a Manager himself and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers (the "Secretary").

The Board of Managers will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Managers must be convened if any two (2) of its members so require.

The Chairman will preside at all meetings of the Board of Managers, except that in his absence the Board of Managers may appoint another member of the Board of Managers as chairman pro tempore by majority vote of the Managers present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least three (3) calendar days' written notice of meetings of the Board of Managers shall be given in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text. Any such notice shall specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by properly documented consent of each member of the Board of Managers. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a time schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

The meetings of the Board of Managers shall be held in Luxembourg or at such other place as the Board of Managers may from time to time determine.

Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another Manager as his proxy. Any Manager may represent one or several members of the Board of Managers.

A quorum of the Board of Managers shall be the presence or representation of at least half (1/2) of the Managers holding office, provided that in the event that the Managers have been qualified as Class A Managers or Class B Managers, such quorum shall only be met if at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager are present.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the Managers present or represented at such meeting.

One or more Managers may participate in a meeting by conference call, visioconference or any other similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

A written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Managers.

Art. 13. Resolutions of the Managers. The resolutions of the Manager(s) shall be recorded in writing.

The minutes of any meeting of the Board of Managers will be signed by the Chairman of the meeting and by the Secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of written resolutions or minutes, to be produced in judicial proceedings or otherwise, may be signed by the sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

Art. 14. Management Fees and Expenses. Subject to approval by the shareholder(s), the Manager(s) may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the Manager(s) in relation with such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

Art. 15. Conflicts of Interest. If any of the Managers of the Company has or may have any personal interest in any transaction of the Company, such Manager shall disclose such personal interest to the other Manager(s) and shall not consider or vote on any such transaction.

In case of a sole Manager it suffices that the transactions between the Company and its Manager, who has such an opposing interest, be recorded in writing.

The foregoing paragraphs of this Article do not apply if (i) the relevant transaction is entered into under fair market conditions and (ii) falls within the ordinary course of business of the Company.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the mere fact that any one or more of the Managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, shareholder, officer or employee of such other company or firm. Any person related as afore described to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 16. Managers' Liability - Indemnification. No Manager commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company.

Manager(s) are only liable for the performance of their duties.

The Company shall indemnify any member of the Board of Managers, officer or employee of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been Manager(s), officer or employee of the Company, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct.

In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles of Incorporation may be entitled.

Art. 17. Auditors. Except where according to the Laws, the Company's annual statutory and/or consolidated accounts must be audited by an independent auditor, the business of the Company and its financial situation, including more in particular its books and accounts, may, and shall in the cases provided by law, be reviewed by one or more statutory auditors who need not be shareholders themselves.

The statutory or independent auditors, if any, will be appointed by the shareholder(s), which will determine the number of such auditors and the duration of their mandate. They are eligible for re-appointment. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholder(s), save in such cases where the independent auditor may, as a matter of the Laws, only be removed for serious cause.

Chapter IV. Meeting of shareholders

Art. 18. Powers of the Shareholders. The shareholder(s) shall have such powers as are vested with them pursuant to the Articles of Incorporation and the Laws. The single shareholder carries out the powers bestowed on the general meeting of shareholders.

Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Art. 19. Annual General Meeting. The annual general meeting of shareholders, of which one must be held in case the Company has more than twenty-five (25) shareholders, will be held on the third Friday of May at 2 p.m.

If such day is a day on which banks are not generally open for business in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 20. Other General Meetings. If the Company is composed of several shareholders, but no more than twenty-five (25) shareholders, resolutions of the shareholders may be passed in writing. Written resolutions may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several shareholders. Should such written resolutions be sent by the Manager(s) to the shareholders for adoption, the shareholders are under the obligation to, within a time period of fifteen (15) calendar days from the dispatch of the text of the proposed resolutions, cast their written vote by returning it to the Company through any means of communication allowing for the transmission of a written text. The quorum and majority requirements applicable to the adoption of resolutions by the general meeting of shareholders shall mutatis mutandis apply to the adoption of written resolutions.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting of shareholders will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgement of the Manager(s), which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 21. Notice of General Meetings. Unless there is only one single shareholder, the shareholders may also meet in a general meeting of shareholders upon issuance of a convening notice in compliance with the Articles of Incorporation or the Laws, by the Manager(s), subsidiarily, by the statutory auditor(s) (if any) or, more subsidiarily, by shareholders representing more than half (1/2) of the capital.

The convening notice sent to the shareholders will specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant general meeting of shareholders. The agenda for a general meeting of shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Incorporation and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 22. Attendance - Representation. All shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of shareholders.

A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a shareholder himself, as a proxy holder.

Art. 23. Proceedings. Any general meeting of shareholders shall be presided by the Chairman or by a person designated by the Manager(s) or, in the absence of such designation, by the general meeting of shareholders.

The Chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall elect one (1) scrutineer to be chosen from the persons attending the general meeting of shareholders.

The Chairman, the secretary and the scrutineer so appointed together form the board of the general meeting.

Art. 24. Vote. At any general meeting of shareholders other than a general meeting convened for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, as the case may be, to the quorum and

majority rules set for the amendment of the Articles of Incorporation, resolutions shall be adopted by shareholders representing more than half (1/2) of the capital. If such majority is not reached at the first meeting (or consultation in writing), the shareholders shall be convened (or consulted) a second time and resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any general meeting of shareholders, convened in accordance with the Articles of Incorporation or the Laws, for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, the majority requirements shall be a majority of shareholders in number representing at least three quarters (3/4) of the capital.

Art. 25. Minutes. The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the shareholders present and may be signed by any shareholders or proxies of shareholders, who so request.

The resolutions adopted by the single shareholder shall be documented in writing and signed by the single shareholder.

Copies or extracts of the written resolutions adopted by the shareholder(s) as well as of the minutes of the general meeting of shareholders to be produced in judicial proceedings or otherwise may be signed by the sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

Chapter V. Financial year, Financial statements, Distribution of profits

Art. 26. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

Art. 27. Adoption of Financial Statements. At the end of each financial year, the accounts are closed and the Manager (s) draw up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the Laws.

The annual statutory and/or consolidated accounts are submitted to the shareholder(s) for approval.

Each shareholder or its representative may peruse these financial documents at the registered office of the Company. If the Company is composed of more than twenty-five (25) shareholders, such right may only be exercised within a time period of fifteen (15) calendar days preceding the date set for the annual general meeting of shareholders.

Art. 28. Distribution of Profits. From the annual net profits of the Company at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the "Legal Reserve"). That allocation to the Legal Reserve will cease to be compulsory as soon and as long as such Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the nominal value of the issued capital of the Company. For the avoidance of doubt, the annual net profits shall be determined, and distributions on Shares shall be made as a consequence, in due consideration of any interest payment or other payments to be made on relevant debt instruments issued by the Company from time to time.

After allocation to the Legal Reserve, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of, by allocating whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, to carry it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium in compliance with this article 28.

Distributions on Shares may be made out of (i) current net profits (as shown in interim accounts as of the date of distribution or repurchase and cancellation of an entire Class of Ordinary Shares in compliance with article 7 of these Articles of Incorporation), (ii) profits carried forward with respect to the respective Class of Ordinary Shares from relevant previous financial year(s), (iii) share premium attached to the Shares of the Class of Ordinary Shares, (iv) free reserves and (v) all other distributable sums (the "Distribution Amounts"). In any relevant financial year in which or in relation to which the Company resolves to make dividend distributions, drawn from the Distribution Amounts, the amount allocated to this effect shall be distributed as described below.

Each Class of Ordinary Share shall be entitled to receive such portion of the Distribution Amounts of a given financial year as set out below:

- with respect to the financial year 2010 and each tenth financial year thereafter (or such shorter applicable period such, that in light of previous cancellations of share classes, each Class of Ordinary Shares entitles to the profits of a different financial year), the holders of Class A Ordinary Shares shall be entitled to receive all the remainder of the Distribution Amounts after the holders of all other outstanding Classes of Ordinary Shares, including as the case may be the Non-Repurchased Class(es) of Ordinary Shares (as defined below), have received, out of the Distribution Amounts relating to the financial year 2010, a dividend equivalent to one (1) percent of the nominal value of the Classes of Ordinary Shares they hold;

- with respect to the financial year 2011 and each tenth financial year thereafter (or such shorter applicable period such, that in light of previous cancellations of share classes, each Class of Ordinary Shares entitles to the profits of a different financial year), the holders of Class B Ordinary Shares shall be entitled to receive all the remainder of the Distribution Amounts after the holders of all other outstanding Classes of Ordinary Shares, including as the case may be the Non-Repurchased Class(es) of Ordinary Shares (as defined below), have received, out of the Distribution Amounts relating to the financial year 2011, a dividend equivalent to one (1) percent of the nominal value of the Classes of Ordinary Shares they hold;

- with respect to the financial year 2012 and each tenth financial year thereafter (or such shorter applicable period such, that in light of previous cancellations of share classes, each Class of Ordinary Shares entitles to the profits of a different financial year), the holders of Class C Ordinary Shares shall be entitled to receive all the remainder of the Distribution Amounts after the holders of all other outstanding Classes of Ordinary Shares, including as the case may be the Non-Repurchased Class(es) of Ordinary Shares (as defined below), have received, out of the Distribution Amounts relating to the financial year 2012, a dividend equivalent to one (1) percent of the nominal value of the Classes of Ordinary Shares they hold;

- with respect to the financial year 2013 and each tenth financial year thereafter (or such shorter applicable period such, that in light of previous cancellations of share classes, each Class of Ordinary Shares entitles to the profits of a different financial year), the holders of Class D Ordinary Shares shall be entitled to receive all the remainder of the Distribution Amounts after the holders of all other outstanding Classes of Ordinary Shares, including as the case may be the Non-Repurchased Class(es) of Ordinary Shares (as defined below), have received, out of the Distribution Amounts relating to the financial year 2013, a dividend equivalent to one (1) percent of the nominal value of the Classes of Ordinary Shares they hold;

- with respect to the financial year 2014 and each tenth financial year thereafter (or such shorter applicable period such, that in light of previous cancellations of share classes, each Class of Ordinary Shares entitles to the profits of a different financial year), the holders of Class E Ordinary Shares shall be entitled to receive all the remainder of the Distribution Amounts after the holders of all other outstanding Classes of Ordinary Shares, including as the case may be the Non-Repurchased Class(es) of Ordinary Shares (as defined below), have received, out of the Distribution Amounts relating to the financial year 2014, a dividend equivalent to one (1) percent of the nominal value of the Classes of Ordinary Shares they hold;

- with respect to the financial year 2015 and each tenth financial year thereafter (or such shorter applicable period such, that in light of previous cancellations of share classes, each Class of Ordinary Shares entitles to the profits of a different financial year), the holders of Class F Ordinary Shares shall be entitled to receive all the remainder of the Distribution Amounts after the holders of all other outstanding Classes of Ordinary Shares, including as the case may be the Non-Repurchased Class(es) of Ordinary Shares (as defined below), have received, out of the Distribution Amounts relating to the financial year 2015, a dividend equivalent to one (1) percent of the nominal value of the Classes of Ordinary Shares they hold;

- with respect to the financial year 2016 and each tenth financial year thereafter (or such shorter applicable period such, that in light of previous cancellations of share classes, each Class of Ordinary Shares entitles to the profits of a different financial year), the holders of Class G Ordinary Shares shall be entitled to receive all the remainder of the Distribution Amounts after the holders of all other outstanding Classes of Ordinary Shares, including as the case may be the Non-Repurchased Class(es) of Ordinary Shares (as defined below), have received, out of the Distribution Amounts relating to the financial year 2016, a dividend equivalent to one (1) percent of the nominal value of the Classes of Ordinary Shares they hold;

- with respect to the financial year 2017 and each tenth financial year thereafter (or such shorter applicable period such, that in light of previous cancellations of share classes, each Class of Ordinary Shares entitles to the profits of a different financial year), the holders of Class H Ordinary Shares shall be entitled to receive all the remainder of the Distribution Amounts after the holders of all other outstanding Classes of Ordinary Shares, including as the case may be the Non-Repurchased Class(es) of Ordinary Shares (as defined below), have received, out of the Distribution Amounts relating to the financial year 2017, a dividend equivalent to one (1) percent of the nominal value of the Classes of Ordinary Shares they hold;

- with respect to the financial year 2018 and each tenth financial year thereafter (or such shorter applicable period such, that in light of previous cancellations of share classes, each Class of Ordinary Shares entitles to the profits of a different financial year), the holders of Class I Ordinary Shares shall be entitled to receive all the remainder of the Distribution Amounts after the holders of all other outstanding Classes of Ordinary Shares, including as the case may be the Non-Repurchased Class(es) of Ordinary Shares (as defined below), have received, out of the Distribution Amounts relating to the financial year 2018, a dividend equivalent to one (1) percent of the nominal value of the Classes of Ordinary Shares they hold; and

- with respect to the financial year 2019 and each tenth financial year thereafter (or such shorter applicable period such, that in light of previous cancellations of share classes, each Class of Ordinary Shares entitles to the profits of a different financial year), the holders of Class J Ordinary Shares shall be entitled to receive all the remainder of the Distribution Amounts after the holders Non-Repurchased Class(es) of Ordinary Shares (as defined below), have received, out of the Distribution Amounts relating to the financial year 2019, a dividend equivalent to one (1) percent of the nominal value of the Non-Repurchased Class(es) of Ordinary Shares they hold.

If a Class of Ordinary Shares entitling to dividend distributions of more than one (1) percent of their nominal value in a given year has not been repurchased and cancelled within the relevant financial year referred to above, or if there are no Distribution Amounts available for advance payments of dividends during that given financial year, that Class of Ordinary Shares shall, for purposes of this article 28, be referred to as a «Non-Repurchased Class of Ordinary Shares».

Subject to the conditions fixed by the Laws, the Board of Managers may pay out an advance payment on dividends to the shareholders. The Board of Managers fixes the amount and the date of payment of any such advance payment in compliance with the waterfall provisions set out in this article 28.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation

Art. 29. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a decision of the shareholders, voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles of Incorporation, unless otherwise provided by law.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the shareholders, which will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company including the expenses of liquidation, the liquidation proceeds (the "Liquidation Proceeds") shall be distributed to the shareholders so as to achieve for the Shares the same economic return with the same rank as provided for in article 28 of these Articles of Incorporation.

Chapter VII. Applicable law

Art. 30. Applicable Law. All matters not governed by the Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Laws, in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at EUR 6,500.-.

The undersigned notary who knows and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt-deux novembre.

Par-devant nous Maître Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

A comparu:

Altor 2003 GP Limited, une société constituée et régie par les lois de Jersey, immatriculée au Registre des Sociétés de la Commission des Services Financier de Jersey sous le numéro 84811, ayant son siège social au 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, agissant en sa qualité de «general partner» de Altor 2003 Fund (l'«Associé»),

représenté aux fins des présentes par Mlle Dalia Ziukaite, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 22 novembre 2010.

La prédite procuration restera annexée aux présentes.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de Altor 2003 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de douze mille cinq cents euro (EUR 12,500), dont le siège social est au 9A, Parc D'Activité Syrdall, L - 5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et constituée suivant acte de Maître Gerard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 Septembre 2010 (la «Société»). Les statuts n'ont pas encore été modifiés.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 Changement de la devise du capital souscrit de l'euro en couronne suédoise par application du taux de change EUR 1.- = SEK 9.3573.

2 Conversion du capital souscrit existant de douze mille cinq cents euro (EUR 12.500.-) en cent seize mille neuf cent soixante-six couronnes suédoises (SEK 116.966) en mettant les zéro point vingt-cinq (SEK 0.25) couronnes suédoises résultant de l'arrondissement sur un compte spécial de réserve de la société

3 Changer la valeur nominale des parts sociales de vingt-cinq euro (EUR 25) à une couronne suédoise (SEK 1.-).

4 Requalification des douze mille cinq cents parts sociales existantes en cent seize mille neuf cent soixante-six (116.966) parts sociales suite à la décision prise sous les points 2 et 3 de cet agenda.

5 Création de dix (10) catégories de parts sociales, dénommées les parts sociales ordinaires de catégorie A (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A»), les parts sociales ordinaires de catégorie B (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B»), les parts sociales ordinaires de catégorie C (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C»), les parts

sociales ordinaires de catégorie D (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D»), les parts sociales ordinaires de catégorie E (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E»), les parts sociales ordinaires de catégorie F (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F»), les parts sociales ordinaires de catégorie G (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G»), les parts sociales ordinaires de catégorie H (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H»), les parts sociales ordinaires de catégorie I (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I») et les parts sociales ordinaires de catégorie J (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie J») en sus des parts sociales existantes.

6 Conversion des cent seize mille neuf cent soixante-six (116.966) parts sociales existantes en onze mille six cent quatre-vingt-seize (11.696) parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, en onze mille six cent quatre-vingt-seize (11.696) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, en onze mille six cent quatre-vingt-seize (11.696) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C, en onze mille six cent quatre-vingt-seize (11.696) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D, en onze mille six cent quatre-vingt-seize (11.696) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E, en onze mille six cent quatre-vingt-seize (11.696) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F, en onze mille six cent quatre-vingt-seize (11.696) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G, en onze mille six cent quatre-vingt-seize (11.696) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H, en onze mille six cent quatre-vingt-seize (11.696) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I et en onze mille six cent quatre-vingt-seize (11.696) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie J, en mettant six (SEK 6.00) couronnes suédoises résultant de l'arrondissement sur un compte spécial de réserve de la société

7 Augmentation du capital souscrit d'un montant de un milliard, deux cent vingt et un millions huit cent et un mille, soixante-quinze couronnes suédoises (SEK 1.221.801.075), consistant en capital souscrit d'un montant de douze millions, deux cent dix-huit mille couronnes suédoises (SEK 12.218.000) plus un prime d'émission d'un montant d'un milliard, deux cent neuf millions, cinq cent quatre-vingt-trois mille, soixante-quinze couronnes suédoises (SEK 1.209.583.075) en vue de le porter de son montant actuel de cent seize mille neuf cent soixante-six (116.966) à un milliard, deux-cent vingt-et-un millions, neuf cent dix-huit mille, quarante-et-un couronnes suédoises (SEK 1.221.918.041).

8 Émission d'un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C, un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D, un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E, un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F, un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G, un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H, un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I et un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie J, d'une valeur nominale d'un couronne suédoise (SEK 1) chacune, ayant les droits et privilèges indiqués dans les statuts tels que modifiés et refundus.

9 Acceptation de la souscription de ces nouvelles parts sociales de montant de un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C, un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D, un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E, un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F, un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G, un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H, un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I et un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie J par l'Associé et acceptation de la libération intégrale de ces nouvelles parts sociales ensemble avec une prime d'émission de cent vingt millions, neuf cent cinquante huit mille, trois cent sept et virgule cinquante couronnes suédoises (SEK 120.958.307,50) pour un montant global d'un milliard, deux cent neuf millions, cinq cent quatre-vingt-trois mille, soixante-quinze couronnes suédoises (SEK 1.209.583.075.), par apport en nature consistant en 21,720,908 actions de BYGGmax Group AB

10 Établissement du montant du capital souscrit à douze millions, trois cent trente-quatre mille , neuf cent soixante couronnes suédoises (12,334,960) représenté par un million, deux cent trente trois mille, quatre cent quatre-vingt-seize (1.233.496) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, un million, deux cent trente trois mille, quatre cent quatre-vingt-seize (1.233.496) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, un million, deux cent trente trois mille, quatre cent quatre-vingt-seize (1.233.496) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C, un million, deux cent trente trois mille, quatre cent quatre-vingt-seize (1.233.496) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D, un million, deux cent trente trois mille, quatre cent quatre-vingt-seize (1.233.496) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E, un million, deux cent trente trois mille, quatre cent quatre-vingt-seize (1.233.496) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F, un million, deux cent trente trois mille, quatre cent quatre-vingt-seize (1.233.496) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G, un million, deux cent trente trois mille, quatre cent quatre-vingt-seize (1.233.496) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H, un million, deux cent trente trois mille, quatre cent quatre-vingt-seize (1.233.496) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I et un million, deux cent trente trois mille, quatre cent quatre-vingt-seize (1.233.496) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie J.

11 Modification et refonte des statuts de la Société afin notamment de (i) refléter les résolutions précédentes et (ii) déterminer les droits attachés à chaque catégorie de parts sociales.

12 Divers.

a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé décide de changer la devise du capital souscrit d'euro en couronne danoise par application du taux de change EUR 1,- = SEK 9.3573.

Deuxième résolution

L'Associé décide en conséquence de convertir le capital souscrit existant de douze mille cinq cents euro (EUR 12.500.-) en cent seize mille neuf cent soixante- six couronnes suédoises (SEK 116,966) en mettant les zéro point vingt-cinq (SEK 0.25) couronnes suédoises résultant de l'arrondissement sur un compte spécial de réserve de la société.

Troisième résolution

L'Associé décide de changer la valeur nominale des parts sociales de vingt-cinq euro (EUR 25) à une couronne suédoise (SEK 1.-).

Quatrième résolution

L'Associé décide de requalifier les douze mille cinq cents parts sociales existantes en cent seize mille neuf cent soixante-six (116.966) parts sociales suite à la décision prise sous les points 2 et 3 de cet agenda.

Cinquième résolution

L'Associé décide de créer dix (10) classes de parts sociales, dénommées Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C, Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D, Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E, Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F, Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G, Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H, Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I et Parts Sociales Ordinaires de Catégorie J en sus des parts sociales existantes.

Sixième résolution

L'Associé décide de convertir cent seize mille neuf cent soixante-six (116.966) parts sociales existantes en onze mille six cent quatre-vingt-seize (11.696) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, en onze mille six cent quatre-vingt-seize (11.696) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, en onze mille six cent quatre-vingt-seize (11.696) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C, en onze mille six cent quatre-vingt-seize (11.696) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D, en onze mille six cent quatre-vingt-seize (11.696) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E, en onze mille six cent quatre-vingt-seize (11.696) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F, en onze mille six cent quatre-vingt-seize (11.696) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G, en onze mille six cent quatre-vingt-seize (11.696) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H, en onze mille six cent quatre-vingt-seize (11.696) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I et en onze mille six cent quatre-vingt-seize (11.696) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie J, en mettant six (SEK 6.00) couronnes suédoises résultant de l'arrondissement sur un compte spécial de réserve de la société

Septième résolution

L'Associé décide d'augmenter le capital souscrit d'un montant de douze millions, deux cent dix-huit mille couronnes suédoises (SEK 12,218,000) en vue de le porter de son montant actuel de cent seize mille neuf cent soixante-six (116.966) à douze millions, trois cent trente-quatre mille, neuf cent soixante couronnes suédoises (12.334.960) ensemble avec une prime d'émission de et SEK 1,209,583,075 (un milliard deux cent neuf mille cinq cent quatre-vingt-trois mille soixante-quinze couronnes suédoises)

Huitième résolution

L'Associé décide d'émettre un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C, un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D, un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E, un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F, un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G, un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H, un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I et un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie J,, d'une valeur nominale d'un couronne suédoise (SEK 1) chacune, ayant les droits et privilèges indiqués dans les statuts tels que modifiés et refundus.

Souscription - Paiement

Ensuite a comparu Altor 2003 GP Limited, une société constituée et régie par les lois de Jersey, immatriculée au Registre des Sociétés de la Commission des Services Financier de Jersey sous le numéro 84811, ayant son siège social au 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, agissant en sa qualité de «general partner «d'Altor 2003

Fund (le “Souscripteur”), représenté par Mlle Dalia Ziukaite, précité, en vertu d’une procuration donné le 22 novembre 2010, à Jersey, laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l’enregistrement.

Le Souscripteur déclare souscrire à un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C, un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D, un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E, un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F, un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G, un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H, un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I et un million, deux cent vingt-et-un mille, huit cents (1.221.800) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie J, d’une valeur nominale d’un couronne suédoise (SEK 1) chacune, avec libération d’une prime d’émission globale de d’un milliard, deux cent neuf millions, cinq cent quatre-vingt-trois milles, soixante-quinze couronnes suédoises (SEK 1,209,583,075) à répartir à parts égales entre et à attacher à chaque catégorie de parts sociales.

Les nouvelles parts sociales ainsi souscrites sont entièrement libérées par un apport en nature consistant en 21.720.908 actions de BYGGmax Group AB, une société constituée et existant sous les lois de la Suède, avec siège à Armegatan 40, Solna, 171 06, Suède (l’«Apport en nature»).

L’Apport en nature est évalué à SEK 1.221.801.075 (un milliard deux cent vingt-et-un millions huit cent un mille soixante-quinze couronnes suédoises), dont SEK 12.218.000 (douze millions deux cent dix-huit mille couronnes suédoises) sont attribuées au capital social et SEK 1.209.583.075 (un milliard deux cent neuf mille cinq cent quatre-vingt-trois mille soixante-quinze couronnes suédoises) sont attribuées à la prime d’émission.

Un certificat d’évaluation restera annexée aux présentes.

Les parts sociales nouvellement émises furent allouées à l’Associés comme indiqué ci-dessus.

Neuvième résolution

L’Associé décide d’établir le montant du capital souscrit à douze millions, trois cent trente-quatre mille, neuf cent soixante couronnes suédoises (12.334.960) représenté par un million, deux cent trente trois mille, quatre cent quatre-vingt-seize (1.233.496) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, un million, deux cent trente trois mille, quatre cent quatre-vingt-seize (1.233.496) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, un million, deux cent trente trois mille, quatre cent quatre-vingt-seize (1.233.496) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C, un million, deux cent trente trois mille, quatre cent quatre-vingt-seize (1.233.496) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D, un million, deux cent trente trois mille, quatre cent quatre-vingt-seize (1.233.496) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E, un million, deux cent trente trois mille, quatre cent quatre-vingt-seize (1.233.496) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F, un million, deux cent trente trois mille, quatre cent quatre-vingt-seize (1.233.496) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G, un million, deux cent trente trois mille, quatre cent quatre-vingt-seize (1.233.496) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H, un million, deux cent trente trois mille, quatre cent quatre-vingt-seize (1.233.496) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I et un million, deux cent trente trois mille, quatre cent quatre-vingt-seize (1.233.496) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie J d’une valeur nominale d’un couronne suédoise (SEK 1.-) chacune.

Dixième résolution

En suite de ce qui précède, l’Associé décide de modifier et de refondre les statuts de la Société afin notamment de (i) refléter les résolutions précédentes et (ii) déterminer les droits attachés à chaque catégorie de parts sociales, qui seront rédigés comme suit:

Chapitre I^{er} . Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme, Dénomination. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, (les «Lois»), et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société peut comporter un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales ou plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés.

La Société adopte la dénomination «Altor 2003 S.à r.l.»

Art. 2. Siège Social. Le siège social de la Société est établi à Munsbach.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la ville de Luxembourg par une décision des Gérants.

Des succursales ou d’autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché du Luxembourg ou à l’étranger par décision des Gérants.

Dans l’hypothèse où les Gérants estiment que des événements extraordinaires d’ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l’activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l’étranger ou que de tels événements se sont produits ou sont imminents, la Société pourra transférer provisoirement le siège social à l’étranger jusqu’à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures

provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera régie par les Lois. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par les Gérants.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet l'acquisition, la détention et la cession de participations dans toute société et entreprise luxembourgeoise et/ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut fournir des prêts et financements sous quelque forme que ce soit ou consentir des garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit, au profit de sociétés et d'entreprises faisant partie du groupe de sociétés dont la Société fait partie.

La Société peut également investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission privée d'obligations, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription d'actions.

D'une façon générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute, à tout moment, par une résolution des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Lois ou par les Statuts, selon le cas, conformément à l'article 29 des Statuts.

Chapitre II. Capital, Parts sociales

Art. 5. Capital Émis. Le capital émis de la Société est fixé à douze millions, trois cent trente-quatre mille neuf cent soixante couronnes suédoises (12.334.960) représenté par un million, deux cent trente trois mille, quatre cent quatre-vingt-seize (1.233.496) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, un million, deux cent trente trois mille, quatre cent quatre-vingt-seize (1.233.496) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, un million, deux cent trente trois mille, quatre cent quatre-vingt-seize (1.233.496) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C, un million, deux cent trente trois mille, quatre cent quatre-vingt-seize (1.233.496) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D, un million, deux cent trente trois mille, quatre cent quatre-vingt-seize (1.233.496) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E, un million, deux cent trente trois mille, quatre cent quatre-vingt-seize (1.233.496) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F, un million, deux cent trente trois mille, quatre cent quatre-vingt-seize (1.233.496) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G, un million, deux cent trente trois mille, quatre cent quatre-vingt-seize (1.233.496) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H, un million, deux cent trente trois mille, quatre cent quatre-vingt-seize (1.233.496) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I et un million, deux cent trente trois mille, quatre cent quatre-vingt-seize (1.233.496) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie J (dénommées ensemble les «Catégories de Parts Sociales Ordinaires» ou les «Parts Sociales»), ayant une valeur nominale d'un couronne suédoise (SEK 1) chacune, celles-ci étant entièrement libérées.

Les droits et obligations inhérents aux Parts Sociales sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou des Lois.

En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les parts sociales en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des parts sociales que la Société a rachetées à ses actionnaires, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux associés ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

Art. 6. Parts Sociales. Chaque part sociale donne droit à une voix.

Chaque part sociale est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un représentant commun désigné ou non parmi eux.

Lorsque la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci peut librement céder ses parts sociales.

Lorsque la Société compte plusieurs associés, les parts sociales sont librement cessibles entre eux et les parts sociales ne peuvent être cédées à des non-associés qu'avec l'autorisation des associés représentant au moins trois quart (3/4) du capital social.

La cession de parts sociales doit être constatée par un acte notarié ou par un acte sous seing privé. Une telle cession n'est opposable à la Société et aux tiers qu'après avoir été dûment notifiée ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du code civil luxembourgeois.

La propriété d'une part sociale emporte de plein droit acceptation des Statuts de la Société et des décisions valablement adoptées par les associés.

Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital, Rachat de propres Parts Sociales. Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou plusieurs fois, par une résolution des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

La Société peut acquérir ses propres Parts Sociales. L'acquisition sera faite en conformité avec les conditions et dans limites établie par la Loi et les Statuts et en considération de tout pacte d'associés conclu entre les associés de la Société de temps en temps.

La Société pourra en conséquence acquérir toutes (mais, afin d'éviter tout doute, pas une partie) des Parts Sociales d'une Catégorie de Parts Sociales Ordinaires donnée (i) lorsque le Conseil de Gérance le considère approprié, et (ii) en vue de leur annulation immédiate.

Le prix auquel la Catégorie de Parts Sociales Ordinaires appropriée sera rachetée est calculée par référence aux Sommes Distribuables attachées à la Catégorie de Parts Sociales Ordinaires appropriée à racheter en application des dispositions contenues à l'article 28 des Statuts, et incluront, en sus des Sommes Distribuables, la valeur nominal globale de la Catégorie de Parts Sociales Ordinaires appropriée rachetée et annulée.

Art. 8. Incapacité, Faillite ou Insolvabilité d'un Associé. L'incapacité, la faillite, l'insolvabilité ou tout autre événement similaire affectant les associés n'entraîne pas la mise en liquidation de la Société.

Chapitre III. Gérants, Commissaires aux comptes

Art. 9. Gérants. La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants qui n'ont pas besoin d'être associés (les «Gérant(s)»).

Si deux (2) Gérants sont nommés, ils géreront conjointement la Société.

Si plus de deux (2) Gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

Les Gérants seront nommés par les associés, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Les Gérants peuvent être renommés et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés.

Les associés pourront qualifier les gérants nommés de Gérants de catégorie A (les «Gérants de Catégorie A») ou Gérants de catégorie B (les «Gérants de Catégorie B»).

Les associés ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

Art. 10. Pouvoirs des Gérants. Les Gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par les Lois aux associés relèvent de la compétence des Gérants.

Art. 11. Délégation de Pouvoirs - Représentation de la Société. Les Gérants peuvent déléguer des pouvoirs ou des mandats spéciaux, ou confier des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou des comités de leur choix.

La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle du Gérant unique ou par la signature conjointe de deux Gérant(s) si plus d'un Gérant a été nommé.

Toutefois, si les associés ont qualifié les Gérants de Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B, la Société ne sera engagée vis-à-vis des tiers que par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par le(s) Gérant(s), mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 12. Réunions du Conseil de Gérance. Dans l'hypothèse où un Conseil de Gérance est formé, les règles suivantes s'appliqueront:

Le Conseil de Gérance peut nommer parmi ses membres un président (le «Président»). Il peut également nommer un secrétaire qui n'a pas besoin d'être lui-même Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux du Conseil de Gérance (le «Secrétaire»).

Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil de Gérance doit être convoquée si deux (2) de ses membres le requièrent.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance, mais en son absence le Conseil de Gérance désignera un autre membre du Conseil de Gérance comme président pro tempore par un vote à la majorité des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de tous ceux qui ont le droit d'y assister, une convocation écrite devra être transmise, trois (3) jours calendaires au moins avant la date prévue pour la réunion du Conseil de Gérance, par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter. Il pourra être renoncé à cette convocation par un accord correctement consigné de chaque membre du Conseil de Gérance. Aucune convocation spéciale ne sera requise pour les réunions se tenant à des dates et des lieux déterminés préalablement par une résolution adoptée par le Conseil de Gérance.

Les réunions du Conseil de Gérance se tiendront à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil de Gérance pourra déterminer de temps à autre.

Tout Gérant peut se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant par un écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre Gérant comme son mandataire. Tout Gérant peut représenter un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié (1/2) des Gérants en fonction est présente ou représentée, sous réserve que dans l'hypothèse où des Gérants de Catégorie A ou des Gérants de Catégorie

B ont été désignés, ce quorum ne sera atteint que si au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B sont présents.

Les décisions seront prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

Un ou plusieurs Gérants peuvent prendre part à une réunion par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres. Une telle participation sera considérée équivalente à une présence physique à la réunion.

Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est régulière et valable de la même manière que si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signé par un ou plusieurs Gérants.

Art. 13. Résolutions des Gérants. Les résolutions des Gérants doivent être consignées par écrit.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance seront signés par le Président de la réunion et par le Secrétaire (s'il y en a). Les procurations y resteront annexées.

Les copies ou les extraits des résolutions écrites ou les procès-verbaux, destinés à être produits en justice ou ailleurs, pourront être signés par le Gérant unique ou par deux (2) Gérants agissant conjointement si plus d'un Gérant a été nommé.

Art. 14. Rémunération et Dépenses. Sous réserve de l'approbation des associés, les Gérants peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

Art. 15. Conflits d'Intérêt. Si un ou plusieurs Gérants a ou pourrait avoir un intérêt personnel dans une transaction de la Société, ce Gérant devra en aviser les autres Gérants et il ne pourra ni prendre part aux délibérations ni émettre un vote sur une telle transaction.

Dans l'hypothèse d'un Gérant unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Gérant ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque (i) l'opération en question est conclue à des conditions normales de marché et (ii) si elle tombe dans le cadre des opérations courantes de la Société.

Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait qu'un ou plusieurs Gérants ou tout fondé de pouvoir de la Société y a un intérêt personnel, ou est gérant, collaborateur, membre, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise. Toute personne liée de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas en raison de cette affiliation à cette société ou entreprise, être automatiquement empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions.

Art. 16. Responsabilité des Gérants - Indemnisation. Les Gérants n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils prennent des engagements pour le compte de la Société.

Les Gérants sont uniquement responsables de l'accomplissement de leurs devoirs.

La Société indemniserà tout membre du Conseil de Gérance, fondé de pouvoir ou employé de la Société et, le cas échéant, leurs successeurs, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de Gérant(s), de fondé de pouvoir ou d'employé de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

Art. 17. Commissaires aux Comptes. Sauf lorsque, conformément aux Lois, les comptes annuels et/ou les comptes consolidés de la Société doivent être vérifiés par un réviseur d'entreprises indépendant, les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables, peuvent et devront, dans les cas prévus par la loi, être contrôlés par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes associés.

Le(s) commissaire(s) aux compte(s) ou réviseur(s) d'entreprises indépendant(s) seront, le cas échéant, nommés par les Associés qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Leur mandat peut être renouvelé. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés sauf dans les cas où le réviseur d'entreprises indépendant peut seulement, par dispositions des Lois, être révoqué pour motifs graves.

Chapitre IV. Réunions des associés

Art. 18. Pouvoirs des Associés. Les associés exercent les pouvoirs qui leur sont dévolus par les Statuts et les Lois. Si la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci exerce les pouvoirs conférés par les Lois à l'assemblée générale des associés.

Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Art. 19. Assemblée Générale Annuelle des Associés. L'assemblée générale annuelle des associés, qui doit se tenir au cas où la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, aura lieu le troisième vendredi du mois de mai à 2 heures de l'après-midi.

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 20. Autres Assemblées Générales. Si la Société compte plusieurs associés, dans la limite de vingt-cinq (25) associés, les résolutions des associés peuvent être prises par écrit. Les résolutions écrites peuvent être constatées dans un seul ou plusieurs documents ayant le même contenu, signés par un ou plusieurs associés. Dès lors que les résolutions à adopter ont été envoyées par les Gérants aux associés pour approbation, les associés sont tenus, dans un délai de quinze (15) jours calendaires suivant la réception du texte de la résolution proposée, d'exprimer leur vote par écrit en le retournant à la Société par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. Les exigences de quorum et de majorité imposées pour l'adoption de résolutions par l'assemblée générale s'applique mutatis mutandis à l'adoption de résolutions écrites.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle des associés, se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché du Luxembourg, et pourra se tenir à l'étranger, chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par les Gérants, le requièrent.

Art. 21. Convocation des Assemblées Générales. A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent aussi se réunir en assemblées générales, conformément aux conditions fixées par les Statuts ou les Lois, sur convocation des Gérants, subsidiairement, du commissaire aux comptes (s'il y en existe), ou plus subsidiairement, des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social émis.

La convocation envoyée aux associés indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des associés. L'ordre du jour d'une assemblée générale d'associés doit également, si nécessaire, indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée générale des associés et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Art. 22. Présence - Représentation. Tous les associés sont en droit de participer et de prendre la parole à toute assemblée générale des associés.

Un associé peut désigner par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire qui n'a pas besoin d'être lui-même associé.

Art. 23. Procédure. Toute assemblée générale des associés est présidée par le Président ou par une personne désignée par les Gérants, ou, faute d'une telle désignation par les Gérants, par une personne désignée par l'assemblée générale des associés.

Le Président de l'assemblée générale des associés désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des associés élit un (1) scrutateur parmi les personnes participant à l'assemblée générale des associés.

Le Président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale.

Art. 24. Vote. Lors de toute assemblée générale des associés autre qu'une assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, les résolutions seront adoptées par les associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte sur première convocation (ou consultation par écrit), les associés seront de nouveau convoqués (ou consultés) et les résolutions seront adoptées à la majorité simple, indépendamment du nombre de parts sociales représentées.

Lors de toute assemblée générale des associés, convoquée conformément aux Statuts ou aux Lois, en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, la majorité exigée sera d'au moins la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital.

Art. 25. Procès-Verbaux. Les procès-verbaux des assemblées générales doivent être signés par les associés présents et peuvent être signés par tous les associés ou mandataires d'associés qui en font la demande.

Les résolutions adoptées par l'associé unique seront établies par écrit et signées par l'associé unique.

Les copies ou extraits des résolutions écrites adoptées par les associés, ainsi que les procès-verbaux des assemblées générales à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Gérant unique ou par deux Gérants au moins agissant conjointement dès lors que plus d'un Gérant aura été nommé.

Chapitre V. Exercice social, Comptes annuels, Distribution des bénéfices

Art. 26. Exercice Social. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et s'achève le dernier jour de décembre de chaque année.

Art. 27. Approbation des Comptes Annuels. A la clôture de chaque exercice social, les comptes sont arrêtés et les Gérants dressent l'inventaire des divers éléments de l'actif et du passif ainsi que le compte de résultat conformément aux Lois.

Les comptes annuels et/ou les comptes consolidés sont soumis aux associés pour approbation.

Tout associé ou son mandataire peut prendre connaissance des documents comptables au siège social de la Société. Si la Société compte plus de vingt-cinq (25) associés, ce droit ne pourra être exercé que dans les quinze (15) jours calendaires qui précèdent l'assemblée générale annuelle des associés.

Art. 28. Distribution des Bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société, il sera prélevé au moins cinq pour cent (5 %) qui seront affectés, chaque année, à la réserve légale (la «Réserve Légale»), conformément à la loi. Cette affectation à la Réserve Légale cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital émis de la Société. Afin d'éviter tout doute, les bénéfices annuels nets seront déterminés, et les distributions sur les Parts Sociales seront faites en conséquences, en considérations de tout paiement d'intérêt ou autres paiements à réaliser sur les instruments de dette appropriés émis par la Société de temps en temps.

Après affectation à la Réserve Légale, l'assemblée générale des associés déterminera la façon dont le solde des bénéfices annuels nets sera affecté par versement de la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant au prochain exercice social ou en le distribuant, avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission en conformité avec l'article 28.

Les Distributions sur Parts Sociales peuvent être faites à partir (i) des bénéfices nets actuels (tels qu'ils figurent dans des comptes intérimaires à la date de la distribution ou du rachat et de l'annulation d'une Catégorie de Parts Sociales Ordinaires entière conformément à l'article 7 des Statuts), (ii) des bénéfices reportés en rapport avec les Catégories de Parts Sociales Ordinaires des exercices sociaux précédents appropriés, (iii) des primes d'émissions attachées aux Parts Sociales de la Catégorie de Parts Sociales Ordinaires, (iv) les réserves libres et (v) toutes autres sommes distribuables (les «Sommes Distribuables»). Pour chaque exercice social pour lequel ou en rapport avec lequel la Société décide de distribuer des dividendes, tirés des Sommes Distribuables, le montant affecté à cet effet sera distribué comme prescrit ci-dessous.

Chaque Catégorie de Parts Sociales Ordinaires donnera droit à une telle portion des Sommes Distribuables d'un exercice social donné comme indiqué ci-dessous:

- Pour l'exercice social 2010 et chaque dixième exercice social suivant (ou une période applicable plus courte de sorte qu'aux vues de précédentes annulations de catégories de parts sociales, chaque Catégorie de Parts Sociales Ordinaires donne droit aux bénéfices d'un exercice social différent), les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A auront le droit de recevoir tout le solde des Sommes Distribuables après que les détenteurs de toutes les autres Catégories de Parts Sociales Ordinaires restantes, en ce compris le cas échéant la/les Catégorie(s) de Parts Sociales Ordinaires Non-Rachetée(s) (tel que définies ci-dessous), auront reçu des Sommes Distribuables se rapportant à l'exercice social 2010, un dividende équivalent à un (1) pourcent de la valeur nominale des Catégories de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent;

- Pour l'exercice social 2011 et chaque dixième exercice social suivant (ou une période applicable plus courte de sorte qu'aux vues de précédentes annulations de catégories de parts sociales, chaque Catégorie de Parts Sociales Ordinaires donne droit aux bénéfices d'un exercice social différent), les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B auront le droit de recevoir tout le solde des Sommes Distribuables après que les détenteurs de toutes les autres Catégories de Parts Sociales Ordinaires restantes, en ce compris le cas échéant la/les Catégorie(s) de Parts Sociales Ordinaires Non-Rachetée(s) (tel que définies ci-dessous), auront reçu des Sommes Distribuables se rapportant à l'exercice social 2011, un dividende équivalent à un (1) pourcent de la valeur nominale des Catégories de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent;

- Pour l'exercice social 2012 et chaque dixième exercice social suivant (ou une période applicable plus courte de sorte qu'aux vues de précédentes annulations de catégories de parts sociales, chaque Catégorie de Parts Sociales Ordinaires donne droit aux bénéfices d'un exercice social différent), les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C auront le droit de recevoir tout le solde des Sommes Distribuables après que les détenteurs de toutes les autres Catégories de Parts Sociales Ordinaires restantes, en ce compris le cas échéant la/les Catégorie(s) de Parts Sociales Ordinaires Non-Rachetée(s) (tel que définies ci-dessous), auront reçu des Sommes Distribuables se rapportant à l'exercice social 2012, un dividende équivalent à un (1) pourcent de la valeur nominale des Catégories de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent;

- Pour l'exercice social 2013 et chaque dixième exercice social suivant (ou une période applicable plus courte de sorte qu'aux vues de précédentes annulations de catégories de parts sociales, chaque Catégorie de Parts Sociales Ordinaires donne droit aux bénéfices d'un exercice social différent), les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D auront le droit de recevoir tout le solde des Sommes Distribuables après que les détenteurs de toutes les autres Catégories de Parts Sociales Ordinaires restantes, en ce compris le cas échéant la/les Catégorie(s) de Parts Sociales Ordinaires

Non-Rachetée(s) (tel que définies ci-dessous), auront reçu des Sommes Distribuables se rapportant à l'exercice social 2013, un dividende équivalent à un (1) pourcent de la valeur nominale des Catégories de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent;

- Pour l'exercice social 2014 et chaque dixième exercice social suivant (ou une période applicable plus courte de sorte qu'aux vues de précédentes annulations de catégories de parts sociales, chaque Catégorie de Parts Sociales Ordinaires donne droit aux bénéficiaires d'un exercice social différent), les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E auront le droit de recevoir tout le solde des Sommes Distribuables après que les détenteurs de toutes les autres Catégories de Parts Sociales Ordinaires restantes, en ce compris le cas échéant la/les Catégorie(s) de Parts Sociales Ordinaires Non-Rachetée(s) (tel que définies ci-dessous), auront reçu des Sommes Distribuables se rapportant à l'exercice social 2014, un dividende équivalent à un (1) pourcent de la valeur nominale des Catégories de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent;

- Pour l'exercice social 2015 et chaque dixième exercice social suivant (ou une période applicable plus courte de sorte qu'aux vues de précédentes annulations de catégories de parts sociales, chaque Catégorie de Parts Sociales Ordinaires donne droit aux bénéficiaires d'un exercice social différent), les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F auront le droit de recevoir tout le solde des Sommes Distribuables après que les détenteurs de toutes les autres Catégories de Parts Sociales Ordinaires restantes, en ce compris le cas échéant la/les Catégorie(s) de Parts Sociales Ordinaires Non-Rachetée(s) (tel que définies ci-dessous), auront reçu des Sommes Distribuables se rapportant à l'exercice social 2015, un dividende équivalent à un (1) pourcent de la valeur nominale des Catégories de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent;

- Pour l'exercice social 2016 et chaque dixième exercice social suivant (ou une période applicable plus courte de sorte qu'aux vues de précédentes annulations de catégories de parts sociales, chaque Catégorie de Parts Sociales Ordinaires donne droit aux bénéficiaires d'un exercice social différent), les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G auront le droit de recevoir tout le solde des Sommes Distribuables après que les détenteurs de toutes les autres Catégories de Parts Sociales Ordinaires restantes, en ce compris le cas échéant la/les Catégorie(s) de Parts Sociales Ordinaires Non-Rachetée(s) (tel que définies ci-dessous), auront reçu des Sommes Distribuables se rapportant à l'exercice social 2016, un dividende équivalent à un (1) pourcent de la valeur nominale des Catégories de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent;

- Pour l'exercice social 2017 et chaque dixième exercice social suivant (ou une période applicable plus courte de sorte qu'aux vues de précédentes annulations de catégories de parts sociales, chaque Catégorie de Parts Sociales Ordinaires donne droit aux bénéficiaires d'un exercice social différent), les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H auront le droit de recevoir tout le solde des Sommes Distribuables après que les détenteurs de toutes les autres Catégories de Parts Sociales Ordinaires restantes, en ce compris le cas échéant la/les Catégorie(s) de Parts Sociales Ordinaires Non-Rachetée(s) (tel que définies ci-dessous), auront reçu des Sommes Distribuables se rapportant à l'exercice social 2017, un dividende équivalent à un (1) pourcent de la valeur nominale des Catégories de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent;

- Pour l'exercice social 2018 et chaque dixième exercice social suivant (ou une période applicable plus courte de sorte qu'aux vues de précédentes annulations de catégories de parts sociales, chaque Catégorie de Parts Sociales Ordinaires donne droit aux bénéficiaires d'un exercice social différent), les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I auront le droit de recevoir tout le solde des Sommes Distribuables après que les détenteurs de toutes les autres Catégories de Parts Sociales Ordinaires restantes, en ce compris le cas échéant la/les Catégorie(s) de Parts Sociales Ordinaires Non-Rachetée(s) (tel que définies ci-dessous), auront reçu des Sommes Distribuables se rapportant à l'exercice social 2018, un dividende équivalent à un (1) pourcent de la valeur nominale des Catégories de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent; et

- Pour l'exercice social 2019 et chaque dixième exercice social suivant (ou une période applicable plus courte de sorte qu'aux vues de précédentes annulations de catégories de parts sociales, chaque Catégorie de Parts Sociales Ordinaires donne droit aux bénéficiaires d'un exercice social différent), les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie J auront le droit de recevoir tout le solde des Sommes Distribuables après que les détenteurs de la/des Catégorie(s) de Parts Sociales Ordinaires Non-Rachetée(s) (tel que définies ci-dessous), auront reçu des Sommes Distribuables se rapportant à l'exercice social 2019, un dividende équivalent à un (1) pourcent de la valeur nominale de la /des Catégorie(s) de Parts Sociales Ordinaires Non-Rachetée(s) qu'ils détiennent.

Si une Catégorie de Parts Sociales Ordinaires donnant droit à des distributions de dividende de plus d'un (1) pourcent de leur valeur nominale durant un exercice social donné n'a pas été entièrement rachetée et annulée durant l'exercice social approprié mentionné ci-dessous, ou s'il n'y a pas de Sommes Distribuables disponibles pour des paiements anticipés de dividendes durant cet exercice social donné, cette Catégorie de Parts Sociales Ordinaires sera, pour les besoins de cet article 28, désignée comme une «Catégorie de Parts Sociales Ordinaires Non-Rachetée».

Sous réserve des conditions fixées par les Lois, le Conseil de Gérance peut procéder au versement d'un acompte sur dividendes aux associés. Le Conseil de Gérance déterminera le montant ainsi que la date de paiement de tels acomptes en conformité avec les dispositions contenues dans cet article 28.

Chapitre VI. - Dissolution, Liquidation

Art. 29. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par une décision prise par les associés, votant avec les mêmes conditions de quorum et de majorité que pour la modification des Statuts, sauf disposition légale contraire.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs nommé(s) par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, et de tous les frais de liquidation, le boni net de liquidation (le «Boni de Liquidation») sera distribué aux associés de manière à atteindre pour les Parts Sociales le même résultat économique avec le même rang tel que prévu à l'article 28 des Statuts.

Chapitre VII. Loi applicable

Art. 30. Loi Applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément aux Lois, en particulier à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à six mille cinq cents euros (EUR 6.500).

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec, le notaire soussigné, notaire le présent acte.

Signé: D. ZIUKAITE et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1^{er} décembre 2010. Relation: LAC/2010/53323. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME – délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 3 décembre 2010.

Référence de publication: 2010160138/1121.

(100185197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2010.

C&F Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 47.039.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010166143/9.

(100192393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Chandi Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 112.161.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2010166174/14.

(100192179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

CastelVecchio, Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore.

R.C.S. Luxembourg B 130.081.

Le Bilan au 30 septembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010166146/10.

(100192589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

CastelVecchio, Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore.

R.C.S. Luxembourg B 130.081.

Le Bilan au 30 septembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010166147/10.

(100192590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Compagnie Financière Européenne S.A. SPF, Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 47, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 114.928.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010166152/9.

(100193023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Crosscheck (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 131.538.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010166156/13.

(100193149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Contour Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 121.964.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Contour Invest SA

Signature

Référence de publication: 2010166154/11.

(100192633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Celtos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 68.609.

Les comptes annuels au 30 JUIN 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2010166148/10.

(100192969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Cadbury Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 98.394.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16.12.2010.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2010166157/12.

(100192998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Cadbury Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 98.394.

Le bilan au 31.12.2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16.12.2010.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2010166158/12.

(100193000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Auditorium Investments 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.
R.C.S. Luxembourg B 74.647.

In the year two thousand and ten, on the sixteenth day of September.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, the undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of "Auditorium Investments 2 S.à r.l." (the "Company"), a "Société à responsabilité limitée", established at 7 rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B number 74.647, incorporated by deed of Maître Joseph Elvinger, notary, on 1 March 2000, published in the Luxembourg Memorial C number 446 on 24 June 2000 and whose Articles of Incorporation were for the last time modified by deed enacted on 18 December 2000 published in Memorial C, number 591 on 31 July 2001.

There appeared

New Millennium Corp., a corporation company with registered office at Uglan House, P.O. Box 309, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies, registered in the Cayman Islands under company number 95501 (the "sole Shareholder"), hereby represented by Mr Régis Galiotto, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which proxy, after having been signed by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The sole Shareholder has declared and requested the undersigned notary to record the following:

I. That the sole Shareholder holds all the 500 (five hundred) shares in the share capital of the Company;

II. That the agenda of the present Extraordinary General Meeting is as follows:

1. Dissolution of the Company and decision to voluntarily put the Company into liquidation (voluntary liquidation);
2. Appointment of New Millennium Corp., a company incorporated in the Cayman Islands, whose registered office is situated at Ugland House, P.O. Box 309, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies, as liquidator (the "Liquidator");
3. Determination of the powers of the Liquidator and the liquidation procedure of the Company;
4. Discharge of the managers of the Company for the accomplishment of their respective mandates; and
5. Miscellaneous.

III. The sole Shareholder hereby passes the following resolutions:

First resolution:

The sole Shareholder resolves to dissolve the Company and to voluntarily put the Company into liquidation (voluntary liquidation).

Second resolution:

The sole Shareholder resolves to appoint itself as liquidator (the "Liquidator").

Third resolution:

The sole Shareholder resolves to confer to the Liquidator the powers set forth in articles 144 et seq. of the amended Luxembourg law on Commercial Companies dated 10 August 1915 (the "Law").

The sole Shareholder further resolves that the Liquidator shall be entitled to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the sole Shareholder. The Liquidator may, under its sole responsibility, delegate its powers for specific defined operations or tasks, to one or several persons or entities.

The sole Shareholder further resolves to empower and authorise the Liquidator, acting individually under its sole signature on behalf of the Company in liquidation, to execute, deliver and perform under any agreement or document which is required for the liquidation of the Company and the disposal of its assets.

The sole Shareholder further resolves to empower and authorise the Liquidator to make, in its sole discretion, advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the sole Shareholder of the Company, in accordance with article 148 of the Law.

Fourth resolution:

The sole Shareholder resolves to acknowledge, approve, ratify and adopt as the actions of the Company the actions taken by the managers of the Company, to waive any claim which the Company may have against the managers of the Company arising as a result of their management of the Company, and to grant them discharge for the accomplishment of their respective mandate until the date hereof.

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the person appearing, whom is known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person signed this original deed with us, the notary. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French version, the English version will prevail.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mil dix, le seize septembre.

Pardevant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'actionnaire unique de la société à responsabilité limitée "Auditorium Investments 2 S.à r.l." (la Société), ayant son siège social au 7 rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 74.647, constituée suivant acte reçu par le notaire Maître Joseph Elvinger en date du 1^{er} mars 2000, publié au Mémorial C numéro 446 du 24 juin 2000 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu le 18 décembre 2000, publié au Mémorial C, N° 591 du 31 juillet 2001.

A comparu

New Millennium Corp., avec son siège social au Ugland House, P.O. Box 309, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, British West Indies, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 95501 (l'Actionnaire Unique),

Ici représenté par Monsieur Régis Galiotto, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui-donnée sous seing privé. Ladite procuration, après signature par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Actionnaire Unique a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- I. que l'Actionnaire Unique détient toutes les 500 (cinq cent) actions du capital de la Société;
- II. l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Dissolution de la Société et décision de mettre volontairement la Société en liquidation (liquidation volontaire);
2. Nomination de New Millennium Corp., avec son siège social au Uglad House, P.O. Box 309, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, British West Indies, en tant que liquidateur ("le Liquidateur");
3. Détermination des pouvoirs du Liquidateur et de la procédure de liquidation de la Société;
4. Décharge aux gérants de la Société pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs;
5. Divers.

III. L'Actionnaire Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'Actionnaire Unique décide de dissoudre la Société et de mettre volontairement la Société en liquidation (liquidation volontaire).

Deuxième résolution:

L'Actionnaire Unique décide de se nommer en tant que liquidateur ("le Liquidateur")

Troisième résolution:

L'Actionnaire Unique décide d'attribuer au Liquidateur tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, telle que modifiée ("la Loi").

L'Actionnaire Unique décide en outre que le Liquidateur est autorisé à passer tous actes et à exécuter toutes opérations, en ce compris les actes prévus

aux articles 145 de la Loi, sans autorisation préalable de l'Actionnaire Unique. Le Liquidateur pourra déléguer, sous sa propre responsabilité, ses pouvoirs, pour des opérations ou tâches spécialement déterminées, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales.

L'Actionnaire Unique décide en outre de conférer à et d'autoriser le Liquidateur, agissant individuellement par sa seule signature au nom de la Société en liquidation, à exécuter, délivrer et réaliser tout contrat ou document requis pour la liquidation de la Société et la disposition de ses actifs.

L'Actionnaire Unique décide également de conférer à et d'autoriser le Liquidateur, à sa seule discrétion, à verser des acomptes sur le boni de liquidation à l'Actionnaire Unique de la Société conformément à l'article 148 de la Loi.

Quatrième résolution:

L'Actionnaire Unique décide de reconnaître, approuver, ratifier et reprendre au compte de la Société tous les actes pris par les gérants de la Société. L'Actionnaire Unique renonce à son droit d'exercer tout recours à l'encontre des gérants pour tout acte accompli dans le cadre de leurs mandats respectifs et leur accorde décharge pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'à ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et Passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire la présente minute. Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande du comparant le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française.

A la demande du comparant et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 21 septembre 2010. Relation: LAC/2010/40979. Reçu douze euros (12.- €)

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 23 septembre 2010

Référence de publication: 2010160146/124.

(100184743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2010.

Cadbury Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 98.394.

Le bilan au 31.12.2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16.12.2010.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

Référence de publication: 2010166159/12.

(100193001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Cafinalux S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 45.948.

Le bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010166160/10.

(100192977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Callas Dudelange S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3670 Kayl, 11, route de Noertzange.
R.C.S. Luxembourg B 87.809.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 décembre 2010.

Référence de publication: 2010166162/10.

(100193162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Canadian Inter-Trust Equities S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 40, boulevard Napoléon 1er.
R.C.S. Luxembourg B 128.431.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2010166163/9.

(100192519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Clux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.
R.C.S. Luxembourg B 133.798.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2010.
Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307
L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2010166177/14.

(100192180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

CBA Investment, Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 39.646.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 16 décembre 2010.

Référence de publication: 2010166167/10.

(100192722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

CBM Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.

R.C.S. Luxembourg B 78.000.

Le bilan au 31 décembre 2009 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

CBM Investment S.A.

Signature

Référence de publication: 2010166169/12.

(100193236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Black & Decker International Finance 3 Limited, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 40.000,00.

Siège de direction effectif: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 150.522.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2010.

Référence de publication: 2010166116/11.

(100193128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Cebarre Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 34.187.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2010.

Référence de publication: 2010166170/10.

(100193035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Ceria Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 86.032.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Référence de publication: 2010166173/10.

(100192782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Auditorium Investments 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 74.648.

In the year two thousand and ten, on the sixteenth day of September.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, the undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of "Auditorium Investments 3 S.à r.l." (the "Company"), a "Société à responsabilité limitée", established at 7 rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B number 74.648, incorporated by deed of Maître Joseph Elvinger, notary, on 1 March 2000, published in the Luxembourg Memorial C number 446 on 24 June 2000 and whose Articles of Incorporation were for the last time modified by deed enacted on 18 December 2000 published in Memorial C, number 594 on 1 August 2001.

There appeared

New Millennium Corp., a corporation company with registered office at Uglan House, P.O. Box 309, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies, registered in the Cayman Islands under company number 95501 (the "sole Shareholder"), hereby represented by Mr Régis Galiotto, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which proxy, after having been signed by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The sole Shareholder has declared and requested the undersigned notary to record the following:

I. That the sole Shareholder holds all the 500 (five hundred) shares in the share capital of the Company;

II. That the agenda of the present Extraordinary General Meeting is as follows:

1. Dissolution of the Company and decision to voluntarily put the Company into liquidation (voluntary liquidation);

2. Appointment of New Millennium Corp., a company incorporated in the Cayman Islands, whose registered office is situated at Uglan House, P.O. Box 309, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies, as liquidator (the "Liquidator");

3. Determination of the powers of the Liquidator and the liquidation procedure of the Company;

4. Discharge of the managers of the Company for the accomplishment of their respective mandates; and

5. Miscellaneous.

III. The sole Shareholder hereby passes the following resolutions:

First resolution:

The sole Shareholder resolves to dissolve the Company and to voluntarily put the Company into liquidation (voluntary liquidation).

Second resolution:

The sole Shareholder resolves to appoint itself as liquidator (the "Liquidator").

Third resolution:

The sole Shareholder resolves to confer to the Liquidator the powers set forth in articles 144 et seq. of the amended Luxembourg law on Commercial Companies dated 10 August 1915 (the "Law").

The sole Shareholder further resolves that the Liquidator shall be entitled to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the sole Shareholder. The Liquidator may, under its sole responsibility, delegate its powers for specific defined operations or tasks, to one or several persons or entities.

The sole Shareholder further resolves to empower and authorise the Liquidator, acting individually under its sole signature on behalf of the Company in liquidation, to execute, deliver and perform under any agreement or document which is required for the liquidation of the Company and the disposal of its assets.

The sole Shareholder further resolves to empower and authorise the Liquidator to make, in its sole discretion, advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the sole Shareholder of the Company, in accordance with article 148 of the Law.

Fourth resolution:

The sole Shareholder resolves to acknowledge, approve, ratify and adopt as the actions of the Company the actions taken by the managers of the Company, to waive any claim which the Company may have against the managers of the Company arising as a result of their management of the Company, and to grant them discharge for the accomplishment of their respective mandate until the date hereof.

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, whom is known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person signed this original deed with us, the notary. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French version, the English version will prevail.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mil dix, le seize septembre.

Pardevant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'actionnaire unique de la société à responsabilité limitée "Auditorium Investments 3 S.à r.l." (la Société), ayant son siège social au 7 rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 74.648, constituée suivant acte reçu par le notaire Maître Joseph Elvinger en date du 1^{er} mars 2000, publié au Mémorial C numéro 446 du 24 juin 2000 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu le 18 décembre 2000, publié au Mémorial C, N° 594 du 1^{er} août 2001.

A comparu

New Millennium Corp., avec son siège social au Uglad House, P.O. Box 309, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, British West Indies, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 95501 (l'Actionnaire Unique),

Ici représenté par Monsieur Régis Galiotto, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui-donnée sous seing privé. Ladite procuration, après signature par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Actionnaire Unique a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. que l'Actionnaire Unique détient toutes les 500 (cinq cent) actions du capital de la Société;

II. l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Dissolution de la Société et décision de mettre volontairement la Société en liquidation (liquidation volontaire);
2. Nomination de New Millennium Corp., avec son siège social au Uglad House, P.O. Box 309, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, British West Indies, en tant que liquidateur ("le Liquidateur");
3. Détermination des pouvoirs du Liquidateur et de la procédure de liquidation de la Société;
4. Décharge aux gérants de la Société pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs;
5. Divers.

III. L'Actionnaire Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'Actionnaire Unique décide de dissoudre la Société et de mettre volontairement la Société en liquidation (liquidation volontaire).

Deuxième résolution:

L'Actionnaire Unique décide de se nommer en tant que liquidateur ("le Liquidateur").

Troisième résolution:

L'Actionnaire Unique décide d'attribuer au Liquidateur tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, telle que modifiée ("la Loi").

L'Actionnaire Unique décide en outre que le Liquidateur est autorisé à passer tous actes et à exécuter toutes opérations, en ce compris les actes prévus aux articles 145 de la Loi, sans autorisation préalable de l'Actionnaire Unique. Le Liquidateur pourra déléguer, sous sa propre responsabilité, ses pouvoirs, pour des opérations ou tâches spécialement déterminées, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales.

L'Actionnaire Unique décide en outre de conférer à et d'autoriser le Liquidateur, agissant individuellement par sa seule signature au nom de la Société en liquidation, à exécuter, délivrer et réaliser tout contrat ou document requis pour la liquidation de la Société et la disposition de ses actifs.

L'Actionnaire Unique décide également de conférer à et d'autoriser le Liquidateur, à sa seule discrétion, à verser des acomptes sur le boni de liquidation à l'Actionnaire Unique de la Société conformément à l'article 148 de la Loi.

Quatrième résolution:

L'Actionnaire Unique décide de reconnaître, approuver, ratifier et reprendre au compte de la Société tous les actes pris par les gérants de la Société. L'Actionnaire Unique renonce à son droit d'exercer tout recours à l'encontre des gérants pour tout acte accompli dans le cadre de leurs mandats respectifs et leur accorde décharge pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'à ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire la présente minute. Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande du comparant le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française.

A la demande du comparant et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 21 septembre 2010. Relation: LAC/2010/40980. Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Référence de publication: 2010160147/123.

(100184749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2010.

Chephar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 47.209.

Les comptes annuels consolidés au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16.12.2010.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2010166175/13.

(100193124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

CMT Nordic International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.510,00.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 103.692.

Le bilan et l'annexe au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un gérant

Référence de publication: 2010166178/12.

(100192518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Colossale S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 253, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 108.552.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010166184/10.

(100192355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Comod, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6183 Gonderange, 4, rue Hiel.
R.C.S. Luxembourg B 17.381.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15/12/2010.

G.T. Experts Comptables Sàrl
Luxembourg

Référence de publication: 2010166187/12.

(100192428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Black & Decker Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 495.810.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 37.711.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2010.

Référence de publication: 2010166117/11.

(100192986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Auditorium Investments 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.
R.C.S. Luxembourg B 74.646.

In the year two thousand and ten, on the sixteenth day of September.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, the undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of "Auditorium Investments 1 S.à r.l." (the "Company"), a "Société à responsabilité limitée", established at 7 rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B number 74.646, incorporated by deed of Maître Joseph Elvinger, notary, on 1 March 2000, published in the Luxembourg Memorial C number 444 on 22 June 2000 and whose Articles of Incorporation were for the last time modified by deed enacted on 18 December 2000 published in Memorial C, number 589 on 31 July 2001.

There appeared

New Millennium Corp., a corporation company with registered office at Uglan House, P.O. Box 309, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies, registered in the Cayman Islands under company number 95501 (the "sole Shareholder"), hereby represented by Mr Régis Galiotto, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which proxy, after having been signed by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The sole Shareholder has declared and requested the undersigned notary to record the following:

- I. That the sole Shareholder holds all the 500 (five hundred) shares in the share capital of the Company;
- II. That the agenda of the present Extraordinary General Meeting is as follows:
 1. Dissolution of the Company and decision to voluntarily put the Company into liquidation (voluntary liquidation);
 2. Appointment of New Millennium Corp., a company incorporated in the Cayman Islands, whose registered office is situated at Uglan House, P.O. Box 309, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies, as liquidator (the "Liquidator");
 3. Determination of the powers of the Liquidator and the liquidation procedure of the Company;
 4. Discharge of the managers of the Company for the accomplishment of their respective mandates; and
 5. Miscellaneous.
- III. The sole Shareholder hereby passes the following resolutions:

First resolution:

The sole Shareholder resolves to dissolve the Company and to voluntarily put the Company into liquidation (voluntary liquidation).

Second resolution:

The sole Shareholder resolves to appoint itself as liquidator (the "Liquidator").

Third resolution:

The sole Shareholder resolves to confer to the Liquidator the powers set forth in articles 144 et seq. of the amended Luxembourg law on Commercial Companies dated 10 August 1915 (the "Law").

The sole Shareholder further resolves that the Liquidator shall be entitled to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the sole Shareholder. The Liquidator may, under its sole responsibility, delegate its powers for specific defined operations or tasks, to one or several persons or entities.

The sole Shareholder further resolves to empower and authorise the Liquidator, acting individually under its sole signature on behalf of the Company in liquidation, to execute, deliver and perform under any agreement or document which is required for the liquidation of the Company and the disposal of its assets.

The sole Shareholder further resolves to empower and authorise the Liquidator to make, in its sole discretion, advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the sole Shareholder of the Company, in accordance with article 148 of the Law.

Fourth resolution:

The sole Shareholder resolves to acknowledge, approve, ratify and adopt as the actions of the Company the actions taken by the managers of the Company, to waive any claim which the Company may have against the managers of the Company arising as a result of their management of the Company, and to grant them discharge for the accomplishment of their respective mandate until the date hereof.

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the person appearing, whom is known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person signed this original deed with us, the notary. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French version, the English version will prevail.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mil dix, le seize septembre.

Pardevant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'actionnaire unique de la société à responsabilité limitée "Auditorium Investments 1 S.à r.l." (la Société), ayant son siège social au 7 rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 74.646, constituée suivant acte reçu par le notaire Maître Joseph Elvinger en date du 1er mars 2000, publié au Mémorial C numéro 444 du 22 juin 2000 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu le 18 décembre 2000, publié au Mémorial C, N° 589 du 31 juillet 2001.

A comparu

New Millennium Corp., avec son siège social au Ugländ House, P.O. Box 309, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, British West Indies, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 95501 (l'Actionnaire Unique),

Ici représenté par Monsieur Régis Galiotto, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui-donnée sous seing privé. Ladite procuration, après signature par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Actionnaire Unique a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- I. que l'Actionnaire Unique détient toutes les 500 (cinq cent) actions du capital de la Société;
- II. l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Dissolution de la Société et décision de mettre volontairement la Société en liquidation (liquidation volontaire);
2. Nomination de New Millennium Corp., avec son siège social au Ugländ House, P.O. Box 309, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, British West Indies, en tant que liquidateur ("le Liquidateur");

3. Détermination des pouvoirs du Liquidateur et de la procédure de liquidation de la Société;
4. Décharge aux gérants de la Société pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs;
5. Divers.

III. L'Actionnaire Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'Actionnaire Unique décide de dissoudre la Société et de mettre volontairement la Société en liquidation (liquidation volontaire).

Deuxième résolution:

L'Actionnaire Unique décide de se nommer en tant que liquidateur ("le Liquidateur").

Troisième résolution:

L'Actionnaire Unique décide d'attribuer au Liquidateur tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, telle que modifiée ("la Loi").

L'Actionnaire Unique décide en outre que le Liquidateur est autorisé à passer tous actes et à exécuter toutes opérations, en ce compris les actes prévus aux articles 145 de la Loi, sans autorisation préalable de l'Actionnaire Unique. Le Liquidateur pourra déléguer, sous sa propre responsabilité, ses pouvoirs, pour des opérations ou tâches spécialement déterminées, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales.

L'Actionnaire Unique décide en outre de conférer à et d'autoriser le Liquidateur, agissant individuellement par sa seule signature au nom de la Société en liquidation, à exécuter, délivrer et réaliser tout contrat ou document requis pour la liquidation de la Société et la disposition de ses actifs.

L'Actionnaire Unique décide également de conférer à et d'autoriser le Liquidateur, à sa seule discrétion, à verser des acomptes sur le boni de liquidation à l'Actionnaire Unique de la Société conformément à l'article 148 de la Loi.

Quatrième résolution:

L'Actionnaire Unique décide de reconnaître, approuver, ratifier et reprendre au compte de la Société tous les actes pris par les gérants de la Société. L'Actionnaire Unique renonce à son droit d'exercer tout recours à l'encontre des gérants pour tout acte accompli dans le cadre de leurs mandats respectifs et leur accorde décharge pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'à ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire la présente minute. Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande du comparant le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française.

A la demande du comparant et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 21 septembre 2010. Relation: LAC/2010/40978. Reçu douze euros (12.- €)

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Référence de publication: 2010160145/123.

(100184735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2010.

BlackDog S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5770 Weiler-la-Tour, 25, rue du Schlammestee.

R.C.S. Luxembourg B 121.793.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2010166118/14.

(100192178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Compagnie d'Investissements Industriels S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 132.400.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16.12.2010.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

Référence de publication: 2010166188/12.

(100192820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Compagnie d'Investissements Industriels S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 132.400.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16.12.2010.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

Référence de publication: 2010166189/12.

(100193006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Compagnie d'Investissements Industriels S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 132.400.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16.12.2010.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

Référence de publication: 2010166190/12.

(100193007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Auditorium Investments 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.
R.C.S. Luxembourg B 102.628.

In the year two thousand and ten, on the sixteenth day of September.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, the undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of "Auditorium Investments 4 S.à r.l." (the "Company"), a "Société à responsabilité limitée", established at 7 rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B number 102.628, incorporated by deed of Maître Joseph Elvinger, notary, on 6 July 2004, published in the Luxembourg Memorial C number 1130 on 10 November 2004 and whose Articles of Incorporation were modified on 15 November 2007.

There appeared

New Millennium Corp., a corporation company with registered office at Uglan House, P.O. Box 309, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies, registered in the Cayman Islands under company number 95501 (the "sole Shareholder"), hereby represented by Mr Régis Galiotto, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which proxy, after having been signed by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The sole Shareholder has declared and requested the undersigned notary to record the following:

I. That the sole Shareholder holds all the 500 (five hundred) shares in the share capital of the Company;

II. That the agenda of the present Extraordinary General Meeting is as follows:

1. Dissolution of the Company and decision to voluntarily put the Company into liquidation (voluntary liquidation);

2. Appointment of New Millennium Corp., a company incorporated in the Cayman Islands, whose registered office is situated at Uglan House, P.O. Box 309, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies, as liquidator (the "Liquidator");

3. Determination of the powers of the Liquidator and the liquidation procedure of the Company;

4. Discharge of the managers of the Company for the accomplishment of their respective mandates; and

5. Miscellaneous.

III. The sole Shareholder hereby passes the following resolutions:

First resolution:

The sole Shareholder resolves to dissolve the Company and to voluntarily put the Company into liquidation (voluntary liquidation).

Second resolution:

The sole Shareholder resolves to appoint itself as liquidator (the "Liquidator").

Third resolution:

The sole Shareholder resolves to confer to the Liquidator the powers set forth in articles 144 et seq. of the amended Luxembourg law on Commercial Companies dated 10 August 1915 (the "Law").

The sole Shareholder further resolves that the Liquidator shall be entitled to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the sole Shareholder. The Liquidator may, under its sole responsibility, delegate its powers for specific defined operations or tasks, to one or several persons or entities.

The sole Shareholder further resolves to empower and authorise the Liquidator, acting individually under its sole signature on behalf of the Company in liquidation, to execute, deliver and perform under any agreement or document which is required for the liquidation of the Company and the disposal of its assets.

The sole Shareholder further resolves to empower and authorise the Liquidator to make, in its sole discretion, advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the sole Shareholder of the Company, in accordance with article 148 of the Law.

Fourth resolution:

The sole Shareholder resolves to acknowledge, approve, ratify and adopt as the actions of the Company the actions taken by the managers of the Company, to waive any claim which the Company may have against the managers of the Company arising as a result of their management of the Company, and to grant them discharge for the accomplishment of their respective mandate until the date hereof.

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, whom is known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person signed this original deed with us, the notary. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French version, the English version will prevail.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mil dix, le seize septembre.

Pardevant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'actionnaire unique de la société à responsabilité limitée "Auditorium Investments 4 S.à r.l." (la Société), ayant son siège social au 7 rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 102.628, constituée suivant acte reçu par le notaire Maître Joseph Elvinger en date du 6 juillet 2004, publié au Mémorial C numéro 1130 du 10 novembre 2004 et dont les statuts n'ont jamais été modifiés.

A comparu

New Millennium Corp., avec son siège social au Uglan House, P.O. Box 309, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, British West Indies, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 95501 (l'Actionnaire Unique),

Ici représenté par Monsieur Régis Galiotto, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui-donnée sous seing privé. Ladite procuration, après signature par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Actionnaire Unique a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- I. que l'Actionnaire Unique détient toutes les 500 (cinq cent) actions du capital de la Société;
- II. l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Dissolution de la Société et décision de mettre volontairement la Société en liquidation (liquidation volontaire);
2. Nomination de New Millennium Corp., avec son siège social au Uglad House, P.O. Box 309, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, British West Indies, en tant que liquidateur ("le Liquidateur");
3. Détermination des pouvoirs du Liquidateur et de la procédure de liquidation de la Société;
4. Décharge aux gérants de la Société pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs;
5. Divers.

III. L'Actionnaire Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'Actionnaire Unique décide de dissoudre la Société et de mettre volontairement la Société en liquidation (liquidation volontaire).

Deuxième résolution:

L'Actionnaire Unique décide de se nommer en tant que liquidateur ("le Liquidateur").

Troisième résolution:

L'Actionnaire Unique décide d'attribuer au Liquidateur tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, telle que modifiée ("la Loi").

L'Actionnaire Unique décide en outre que le Liquidateur est autorisé à passer tous actes et à exécuter toutes opérations, en ce compris les actes prévus aux articles 145 de la Loi, sans autorisation préalable de l'Actionnaire Unique. Le Liquidateur pourra déléguer, sous sa propre responsabilité, ses pouvoirs, pour des opérations ou tâches spécialement déterminées, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales.

L'Actionnaire Unique décide en outre de conférer à et d'autoriser le Liquidateur, agissant individuellement par sa seule signature au nom de la Société en liquidation, à exécuter, délivrer et réaliser tout contrat ou document requis pour la liquidation de la Société et la disposition de ses actifs.

L'Actionnaire Unique décide également de conférer à et d'autoriser le Liquidateur, à sa seule discrétion, à verser des acomptes sur le boni de liquidation à l'Actionnaire Unique de la Société conformément à l'article 148 de la Loi.

Quatrième résolution:

L'Actionnaire Unique décide de reconnaître, approuver, ratifier et reprendre au compte de la Société tous les actes pris par les gérants de la Société. L'Actionnaire Unique renonce à son droit d'exercer tout recours à l'encontre des gérants pour tout acte accompli dans le cadre de leurs mandats respectifs et leur accorde décharge pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'à ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire la présente minute. Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande du comparant le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française.

A la demande du comparant et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 21 septembre 2010. Relation: LAC/2010/40981. Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Référence de publication: 2010160148/122.

(100184763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2010.

Banaudi International Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 26.947.

—
Extrait des résolutions des actionnaires prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 3 décembre 2010

- Mrs Androulla Papadopoulou née le 14/04/1957 à Limassol - Chypre, Manager/ Head of Companies incorporation Dea, demeurant professionnellement au 195 Archbishop Makarios III Avenue, Neocleous House, CY-1648 CHYPRE;

- Mrs Iliana Chatzisawa Giannakou, née le 20/7/1968 à Agios Sergios - Chypre, Assistant Head of Companies Incorporation Department, demeurant professionnellement au 195 Archbishop Makarios III Avenue, Neocleous House, CY-1648 CHYPRE;

- Mrs Elena Constantinou, née le 25/12/1970 à Limassol - Chypre, Secretary, demeurant professionnellement au 195 Archbishop Makarios III Avenue, Neocleous House, CY-1648 CHYPRE;

Sont nommés administrateurs supplémentaires de la Société. Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société en l'an 2013.

Luxembourg, le 3 décembre 2010.

Certifié sincère et conforme

BANAUDI INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Raymond AUDI / Freddie Charles BAZ

Administrateur- Délégué, Président du Conseil d'Administration / Administrateur

Référence de publication: 2010161347/22.

(100186319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2010.

Castle Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 111.889.

—
Extrait de la résolution circulaire adoptée par tous les membres du Conseil de Gérance le 4 décembre 2010

Première résolution

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la Société du 67, rue Ermesinde L-1469 Luxembourg au 41, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg avec effet au 1^{er} novembre 2010.

Pour extrait

Pour la Société

Référence de publication: 2010161358/13.

(100186209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2010.

Cinnamon Winds S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 101.555.

—
Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires tenue extraordinairement en date du 30 novembre 2010

1) Fin du mandat d'administrateur B de:

- Monsieur Cédric BRADFER

2) Nomination au conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2015 de:

- Monsieur Pierre CLAUDEL, administrateur de sociétés, né à Schiltigheim (France), le 23 mai 1978, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, administrateur B.

Luxembourg, le 6 décembre 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Cinnamon Winds S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010161360/17.

(100186154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2010.

Cabalon Investments Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 109.396.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 1^{er} décembre 2010 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean-Yves NICOLAS
- Monsieur Marc KOEUNE
- Madame Nicole THOMMES
- Monsieur Sébastien GRAVIÈRE

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-Services S.à r.l.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2016.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010161363/18.

(100186180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2010.

British Sky Broadcasting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer.

R.C.S. Luxembourg B 53.291.

In the year two thousand and ten, on the twenty-sixth of November;

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

Is held an extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders of "BRITISH SKY BROADCASTING S.A.", a public limited company ("société anonyme") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, established and having its registered office in L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer, inscribed in the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 53291, (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of Me Gérard LECUIT, notary then residing in Hesperange, on the 5th of December 1995, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 97 of the 24th of February 1996,

and whose articles of association have been amended several times and for the last time pursuant to a deed of Me Joëlle BADEN, notary residing in Luxembourg, on the 11th of November 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 3015 of the 23rd of December 2008.

The meeting is presided by Mr. Benoit SAVARY, auditor, professionally residing in L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer.

The Chairman appoints as secretary Mr. Christian DOSTERT, employee, professionally residing in L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

The meeting elects as scrutineer Mr. Michael CHRISTODOULOU, General Manager, Sky IP International Ltd, Isleworth, Zweigniederlassung Zug, professionally residing in CH-6301 Zug, Dammstrasse 19 (Switzerland).

The board of the Meeting having thus been constituted, the Chairman has declared and requested the officiating notary to state:

A) That the agenda of the Meeting is the following:

Agenda:

1. Review of the financial statements as at November 26, 2010 and acknowledgment of financial position of the Company;

2. To consider the repayment of £ 120,000.-from share capital and £ 12,000.from legal reserve;

3. Decision to put the Company into voluntary liquidation (liquidation volontaire);

4. Appointment of "Compagnie Luxembourgeoise d'Expertise et de Révision Comptable", in abbreviation "CLERC" as liquidator ("liquidateur") in relation to the voluntary liquidation of the Company (the Liquidator);

5. Determination of the powers of the Liquidator and determination of the liquidation procedure of the Company;

6. Discharge of the directors and the auditor of the Company for the performance of their respective mandates;

7. Miscellaneous.

B) That the shareholders, present or represented, as well as the number of their shares held by them, are shown on an attendance list; this attendance list is signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the members of the board of the Meeting and the officiating notary.

C) That the proxies of the represented shareholders, signed "ne varietur" by the members of the board of the Meeting and the officiating notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

D) That the whole corporate capital being present or represented at the present Meeting and that all the shareholders, present or represented, declare having had due notice and got knowledge of the agenda prior to this Meeting and waiving to the usual formalities of the convocation, no other convening notice was necessary.

E) That the present Meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the Meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

Preliminary statement

The Meeting states that the Company actually has only one shareholder (the "Sole Shareholder").

First resolution

The Meeting reviews the financial statements attached and submitted by the directors and acknowledges the financial situation of the Company as of today.

Second resolution

The Meeting decides to decrease the corporate capital to the extent of one hundred and twenty thousand Pound Sterling (120,000.-GBP) in order to reduce its present amount from one hundred and fifty thousand Pound Sterling (150,000.GBP) to thirty thousand Pound Sterling (30,000.-GBP), without cancellation of shares, but by the decrease of the par value of the representative shares from twelve Pound Sterling (12.-GBP) to two point forty Pound Sterling (2.40 GBP) each and reimbursement of the amount of one hundred and twenty thousand Pound Sterling (120,000.-GBP) to the Sole Shareholder.

All powers are conferred to the board of directors in order to implement the necessary bookkeeping amendments and the Sole Shareholder's reimbursement.

Reimbursement delay:

The undersigned notary has drawn the attention of the assembly to the provisions of article 69 of the law on commercial companies establishing a legal protection in favour of eventual creditors of the Company, the effective reimbursement to the Sole Shareholder cannot be made freely and without recourse from them before 30 (thirty) days after publication of the present deed in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the Meeting decides to amend the first paragraph of article 5 of the by-laws in order to give it the following wording:

" Art. 5. (first paragraph).

The corporate capital is fixed at thirty thousand Pound Sterling (30,000.-GBP), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a par value of two point forty Pound Sterling (2.40 GBP) each, fully paid up."

Fourth resolution

The Meeting resolves to reduce the Company's legal reserve by an amount of twelve thousand Pound Sterling (12,000.-GBP) in order to bring it from its current amount of fifteen thousand Pound Sterling (15,000.-GBP) to three thousand Pound Sterling (3,000.-GBP) so that the remaining legal reserve still corresponds to 10% of the share capital of the Company and reimbursement of the proceeds to the Sole Shareholder and in accordance with the repayment schedule set forth in the second resolution above.

Fifth resolution

The Meeting resolves to put the Company with immediate effect into voluntary liquidation (liquidation volontaire).

Sixth resolution

The Meeting decides to appoint the public limited company "Compagnie Luxembourgeoise d'Expertise et de Révision Comptable", in abbreviation "CLERC", established and having its registered office in L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer, inscribed in the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 92376, as liquidator ("liquidateur") (the "Liquidator") of the Company.

Seventh resolution

The Meeting decides to confer to the Liquidator the broadest powers as set out in articles 144 and following of the coordinated law on commercial companies of 10 August 1915 (the "Law").

The Meeting also decides to instruct the Liquidator, to the best of his abilities and with regard to the circumstances, to realise all the assets and to pay the debts of the Company.

The Meeting further resolves that the Liquidator shall be entitled to execute all deeds and carry out all operations in the name of the Company, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the general meeting of the Shareholders. The Liquidator may delegate his powers for specific defined operations or tasks to one or several persons or entities, although he will retain sole responsibility for the operations and tasks so delegated.

The Meeting further resolves to empower and authorise the Liquidator, on behalf of the Company in liquidation, to execute, deliver, and perform the obligations under, any agreement or document which is required for the liquidation of the Company and the disposal of its assets.

The Meeting further resolves to empower and authorise the Liquidator to make, in his sole discretion, advance payments in cash or in kind of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the Shareholders of the Company, in accordance with article 148 of the Law.

Eighth resolution

The Meeting decides to grant a full discharge to the directors and the statutory auditor of the Company for the performance of their respective mandates until the date hereof.

The Meeting decides to acknowledge, approve, ratify and adopt as the actions of the Company the actions taken by the directors of the Company for the period beginning at the date of the incorporation of the Company and ending at the date hereof and to waive its right to pursue any legal action against the directors arising as a result of their management of the Company.

There being no further business on the agenda, the Chairman has adjourned the Meeting.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately evaluated at one thousand five hundred Euros.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the appearing persons, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the said appearing persons have signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt-six novembre;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'"Assemblée") de "BRITISH SKY BROADCASTING S.A.", une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, établie et ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 53291, (la "Société"), constituée suivant acte reçu par Maître Gérard LECUIT, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 5 décembre 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 97 du 24 février 1996,

et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg, le 11 novembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 3015 du 23 décembre 2008.

L'assemblée est présidée par Monsieur Benoit SAVARY, auditeur, demeurant professionnellement à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Christian DOSTERT, employé, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Michael CHRISTODOULOU, General Manager, Sky IP International Ltd, Isleworth, Zweigniederlassung Zug, demeurant professionnellement à CH-6301 Zug, Dammstrasse 19 (Suisse).

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président a déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter:

A) Que la présente Assemblée a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Revue des états financier en date du 26 novembre 2010 et prise de connaissance de la situation financière présentée;
2. D'envisager le remboursement de 120.000,-£ du capital social et de 12.000,-£ de la réserve légale;
3. Décision de mettre la Société en liquidation volontaire;

4. Nomination de "Compagnie Luxembourgeoise d'Expertise et de Révision Comptable", en abrégé "CLERC" en tant que liquidateur en vue de la liquidation volontaire de la Société (le Liquidateur);

5. Détermination des pouvoirs du Liquidateur et détermination de la procédure de mise en liquidation de la Société;

6. Décharge accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice de leurs mandats respectifs;

7. Divers.

B) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre de actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette Assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'Assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Constatation préliminaire

L'Assemblée constate que la Société a actuellement seulement un actionnaire (l'"Actionnaire Unique").

Première résolution

L'Assemblée revoit les états financiers en date du 26 novembre 2010 ci-joints et préparés par le conseil d'administration et prend connaissance de la situation financière de la Société à la date d'aujourd'hui.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de réduire le capital social à hauteur de cent vingt mille Livres Sterling (120.000,-GBP) pour le ramener de son montant actuel de cent cinquante mille Livres Sterling (150.000,-GBP) à trente mille Livres Sterling (30.000,-GBP), sans annulation d'actions, mais par la réduction du pair comptable des actions représentatives du capital social de douze Livres Sterling (12,-GBP) à deux virgule quarante Livres Sterling (2,40 GBP) chacune et remboursement du montant de cent vingt mille Livres Sterling (120.000,-GBP) à l'Actionnaire Unique.

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent et au remboursement à l'Actionnaire Unique.

Délai de remboursement:

Le notaire a attiré l'attention de l'assemblée sur les dispositions de l'article 69 de la loi sur les sociétés commerciales instaurant une protection en faveur des créanciers éventuels de la société, le remboursement effectif à l'Actionnaire Unique ne pouvant avoir lieu librement et sans recours de leur part que 30 (trente) jours après la publication du présent acte au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Troisième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" Art. 5. (premier alinéa).

Le capital social est fixé à trente mille Livres Sterling (30.000,-GBP), représenté par douze mille cinq cents (12.500) actions avec une valeur nominale de deux virgule quarante Livres Sterling (2,40 GBP) chacune, entièrement libérées."

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de réduire la réserve légale de la Société d'un montant douze mille Livres Sterling (12.000,-GBP) pour le porter de son montant actuel de quinze mille Livres Sterling (15.000,-GBP) à trois mille Livres Sterling (3.000,-GBP) pour que la réserve légale restante corresponde toujours à 10% du capital de la Société et remboursement des revenus à l'Actionnaire Unique et conformément au calendrier de remboursement exposé à la deuxième résolution.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide mettre la Société en liquidation volontaire avec effet immédiat.

Sixième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société anonyme "Compagnie Luxembourgeoise d'Expertise et de Révision Comptable", en abrégé "CLERC", établie et ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer, inscrite au Registre de

Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 92376, en tant que liquidateur (le Liquidateur) de la Société.

Septième résolution

L'Assemblée décide de conférer au Liquidateur les pouvoirs les plus étendus, prévus par les articles 144 et suivants de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée (la "Loi").

L'Assemblée décide également d'instruire le Liquidateur, dans la limite de ses capacités et selon les circonstances, afin qu'il réalise l'ensemble des actifs et solde les dettes de la Société.

L'Assemblée décide que le Liquidateur sera autorisé à signer tous actes et effectuer toutes opérations au nom de la Société, y compris les actes et opérations stipulés dans l'article 145 de la Loi, sans autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires. Le Liquidateur pourra déléguer ses pouvoirs pour des opérations spécifiques ou d'autres tâches à une ou plusieurs personnes ou entités, tout en conservant seul la responsabilité des opérations et tâches ainsi déléguées.

L'Assemblée décide également de conférer pouvoir et autorité au Liquidateur, pour le compte de la Société en liquidation, afin qu'il exécute, délivre, et effectue toutes obligations relatives à tout contrat ou document requis pour la liquidation de la Société et à la liquidation de ses actifs.

L'Assemblée décide en outre de conférer pouvoir et autorité au Liquidateur afin d'effectuer, à sa discrétion, tous versements d'avances en numéraire ou en nature des boni de liquidation aux actionnaires de la Société, conformément à l'article 148 de la Loi.

Huitième résolution

L'Assemblée décide d'accorder décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice de leurs mandats respectifs jusqu'à la date des présentes.

L'Assemblée décide de reconnaître, approuver, ratifier et reprendre au compte de la Société tous les actes pris par les administrateurs de la Société pour la période débutant à la date de constitution de la Société et se terminant à ce jour et de renoncer à son droit d'exercer tout recours à l'encontre des administrateurs résultant de leur gestion de la Société.

En l'absence d'autres points à l'ordre du jour, le Président a ajourné l'Assemblée.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à mille cinq cents euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête des comparants le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, état civil et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: B. SAVARY, C. DOSTERT, M. CHRISTODOULOU, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 novembre 2010. LAC/2010/53079. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 3 décembre 2010.

Référence de publication: 2010160224/234.

(100185446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2010.

Ernster Concorde S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 27, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 71.099.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010163573/10.

(100189404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2010.

Eurodesign S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 93.858.

Les comptes annuels au 30 JUIN 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2010163577/11.

(100189128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2010.

Evans Investments Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 71.285.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2010.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2010163578/11.

(100189649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2010.

Flandrin Investissements S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 27, rue d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 98.412.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010163580/11.

(100189398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2010.

Vitol Holding II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 43.512.

Il résulte des décisions de l'Actionnaire Unique, en date du 16 juillet 2007, de la société Vitol Holding II S.A. que l'actionnaire a pris les décisions suivantes:

1. Démission du commissaire aux comptes suivant à compter du 16 juillet 2007:

KPMG AUDIT, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 103.590 et dont le siège social se situe 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

2. Election du commissaire aux comptes suivant à compter du 16 juillet 2007 pour une durée d'un an:

Ernst & Young Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 88.019 et dont le siège social se situe 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Vitol Holding II S.A.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Administrateur B

Signatures

Référence de publication: 2010161311/20.

(100185665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2010.
